

ÉCOPHYTO

RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

Le plan régional Ecophyto Bourgogne Franche-Comté

Huguette Thien-Aubert
Directrice Régionale Adjointe
de l'Alimentation, de l'Agriculture
et de la Forêt
de Bourgogne Franche-Comté



AGRICULTURES
PRODUISONS
AUTREMENT

Florence LAUBIER
Directrice Régionale Adjointe
de l'Environnement, de
l'Aménagement et du Logement
de Bourgogne Franche-Comté

ÉCOPHYTO

RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

Diagnostic du territoire en Bourgogne Franche-Comté

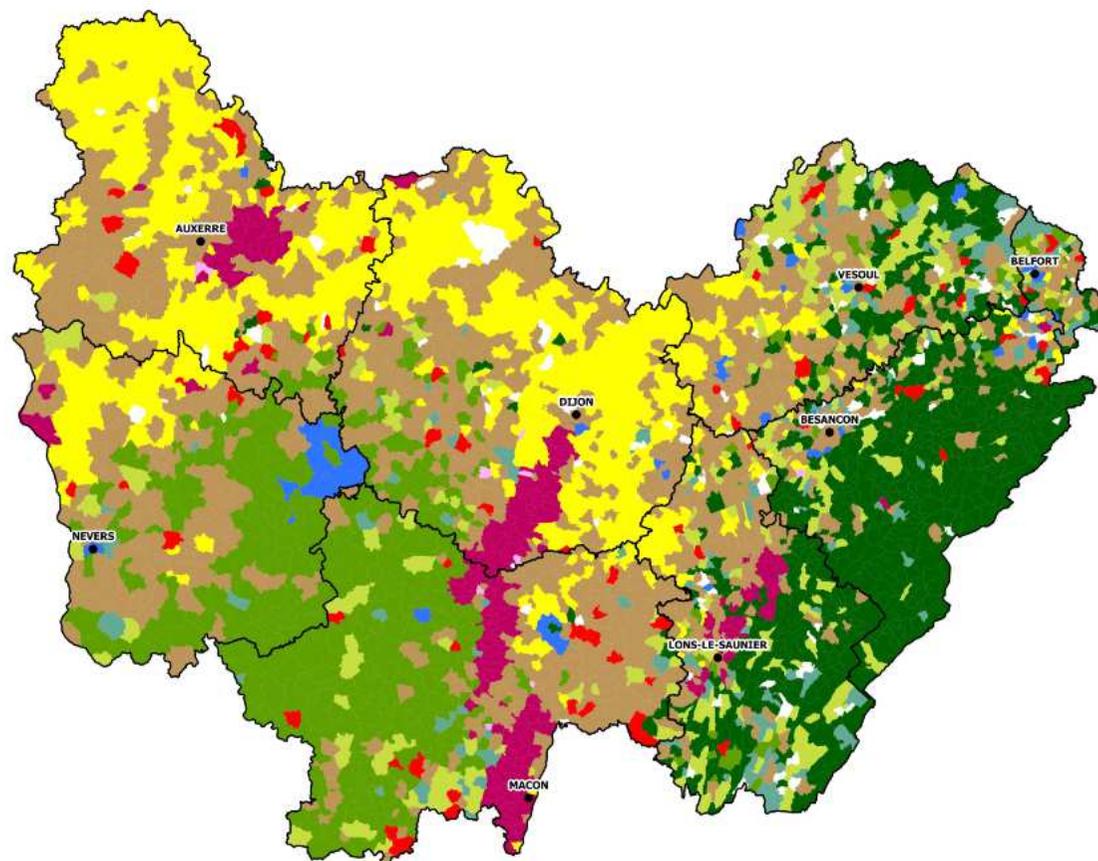


PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ

AGRICULTURES
PRODUISONS
AUTREMENT

Contexte agricole

Source : Service Régionale de l'Information statistique et Économique

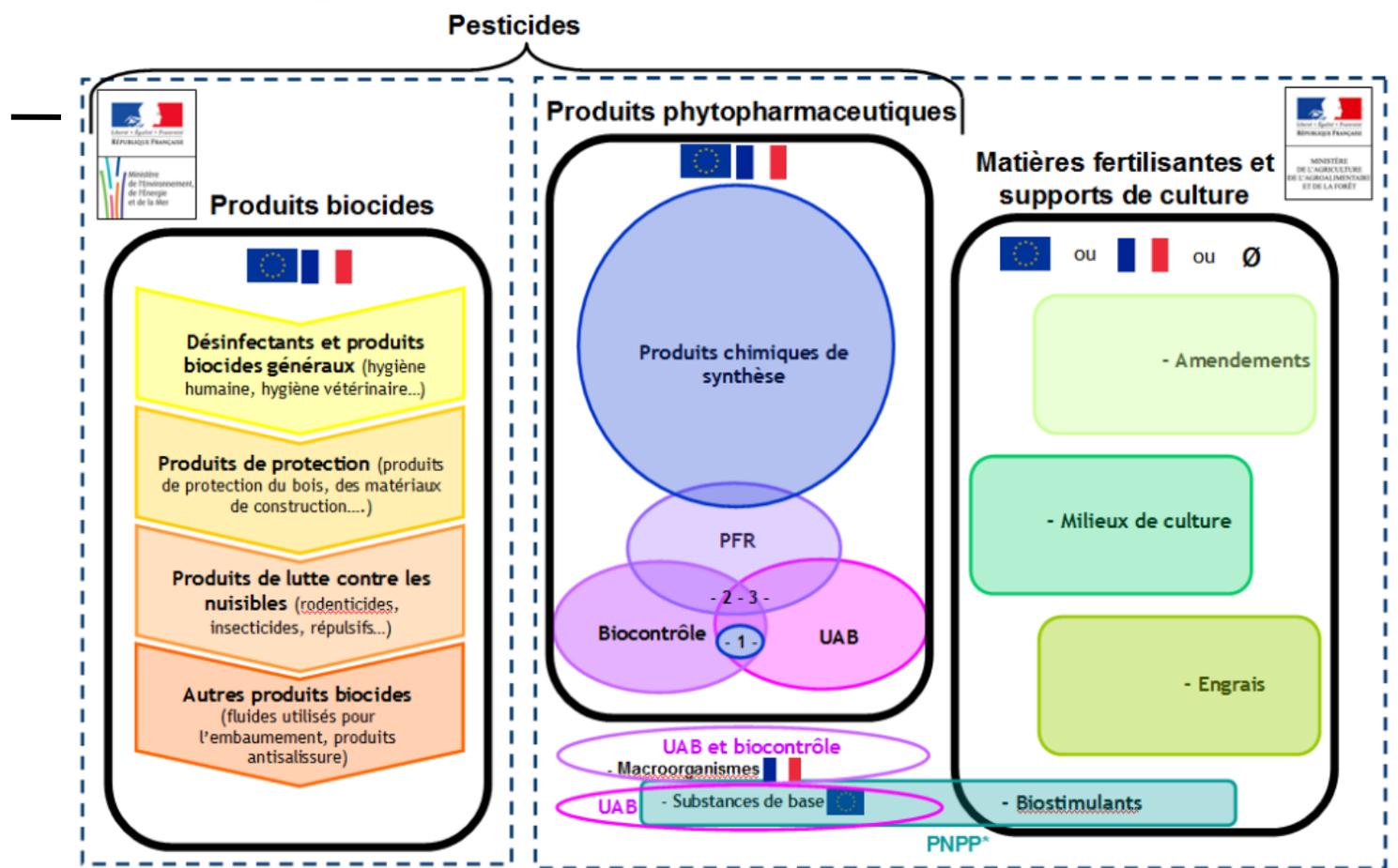


L'orientation agricole communale en 2010





Qu'est-ce qu'un produit phytopharmaceutique ?



* PNPP = préparation naturelle peu préoccupante

- 1. Phéromones et kairomones
- 2. Substances naturelles
- 3. Micro-organismes

- La substance active doit être approuvée au niveau européen
- Le produit doit bénéficier d'une autorisation ou être conforme à une norme nationale

Types de produit (biocides, phytos, fertilisants)

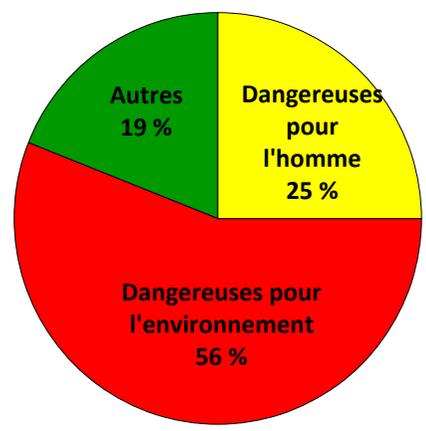
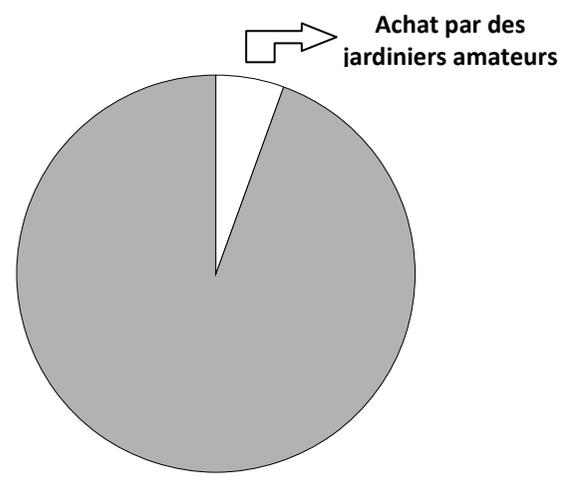


Achats de substances actives

3470 tonnes en 2015 en Bourgogne Franche-Comté

Source : Base Nationale des Ventes par des Distributeurs agréés (BNVD)

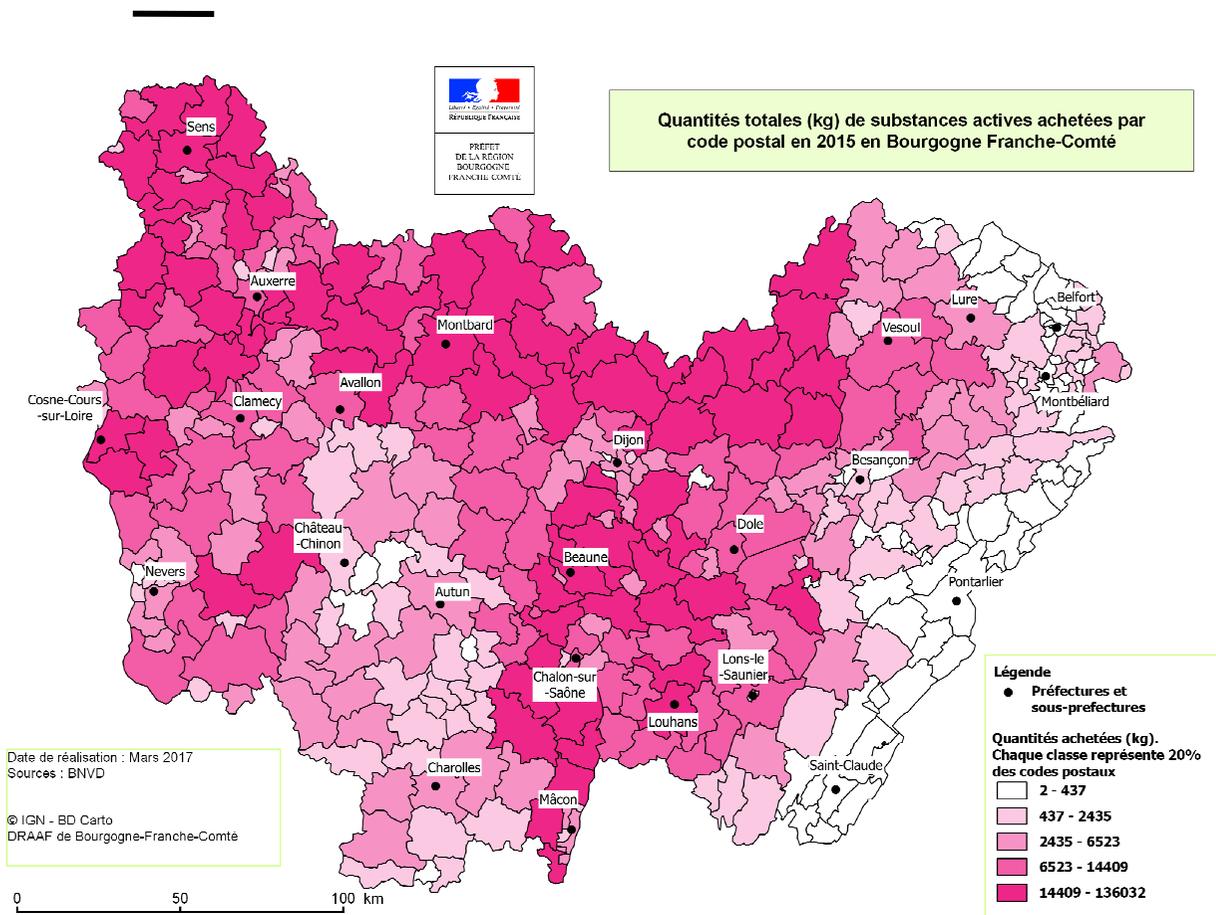
	Surface de terres arables + vignes (ha)	Part de la surface régionale (%)	Quantités de substances achetées (kg)	Part de substances achetée (%)	Quantité de substances achetées par hectare
Ex-Bourgogne	1 059 112	78,8	2 924 144	84,3	2,76 kg/ha
Ex-Franche-Comté	285 754	21,2	545 598	15,7	1,91 kg/ha
Bourgogne Franche-Comté	1 344 866		3 469 762		2,58 kg/ha



Achats de substances actives

Des achats situés dans les zones de grandes cultures et viticulture

Source : Base Nationale des Ventes par des Distributeurs agréés (BNVD)



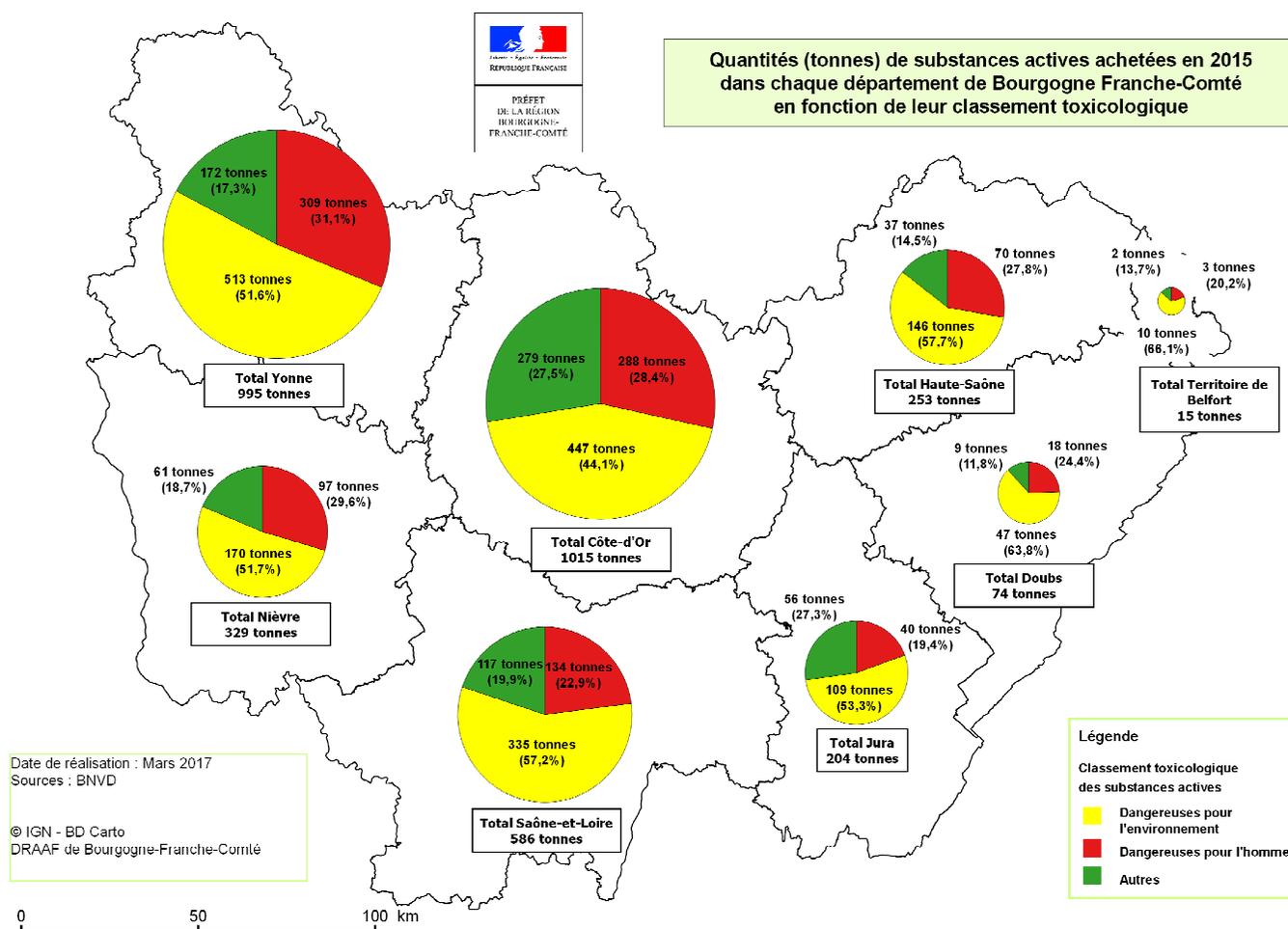
Attention : les données correspondent au code postal, pas à la commune

Achats de substances actives

75 % des achats dans 3 départements

20 à 30 % de produits dangereux pour l'homme utilisés

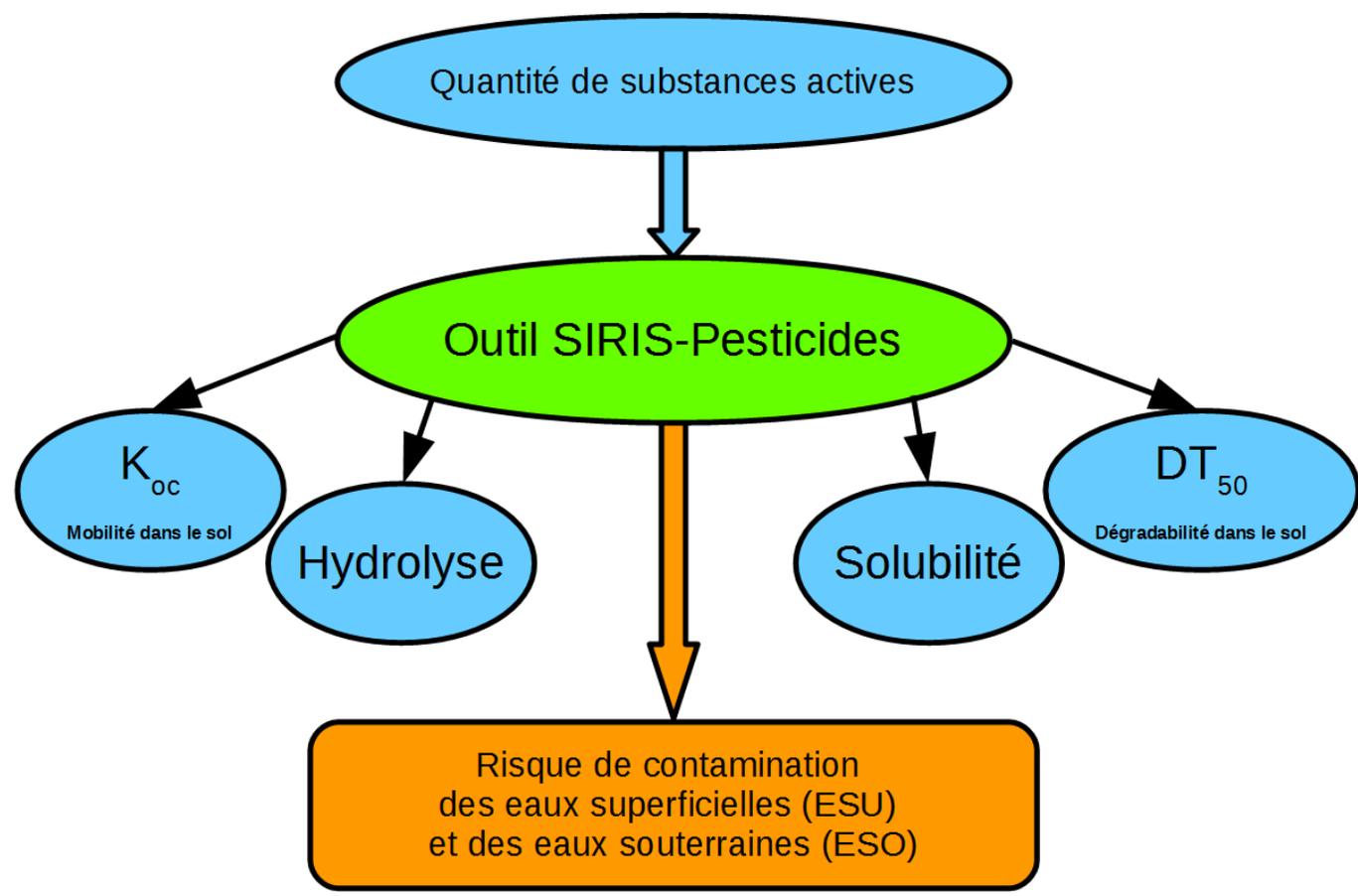
Source : Banque Nationale des Ventes par des Distributeurs agréés (BNVD)



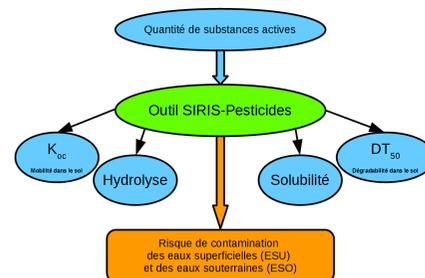
Caractéristiques des molécules

260 molécules achetées en 2015 : quelles priorités ?

Source : SIRIS – Pesticides



Source : SIRIS – Pesticides



Dangereux pour l'homme

Dangereux pour l'environnement

Autres substances

Substances actives	Quantité achetées en Bourgogne Franche-Comté (Kg)	Usage	Koc (mL.g-1)	Solubilité (mg.L-1)	DT50 champ (j)	Hydrolyse à pH7
isoproturon	179475	Herbicide	122	70,2	22,5	TS
chlortoluron	100600	Herbicide	208	74	34	TS
metazachlore	83198	Herbicide	110	630	9,8	inst
propyzamide	73121	Herbicide	840	9	55,5	TS
amitrole ou aminotriazole (interdite depuis 2016)	42411	Herbicide	91	264000	18	TS
glyphosate	474805	Herbicide	21699,44	10500	31,5	TS
prosulfocarbe	162706	Herbicide	1693	13	9,8	TS
s-metolachlore	95012	Herbicide	226	480	21	TS
napropamide	85654	Herbicide	600	70	44,9	stable
dmtp-dimethenamide-p)	61341	Herbicide	227	1449	7	stable
dimethachlore	46057	Herbicide	63	2300	16,5	TS
2,4-mcpa	41076	Herbicide	74	293900	25	stable
flufenacet	27696	Herbicide	202	56	33,125	TS
2,4-d	23952	Herbicide	56	23180	9,9	TS
quinmerac	23161	Herbicide	85,5	223	18	stable
petoxamide	20898	Herbicide	154	400	23,5	stable
fluroxypyr	12330	Herbicide	66	6500	51	TS
clomazone	12034	Herbicide	286,5	1102	45,1	TS
mesosulfuron-méthyl	1657	Herbicide	92	483	77,3	TS
mancozebe	51783	Fongicide	997,5	11	60	inst
tebuconazole	40371	Fongicide	1022	36	31	stable
prochloraze	39822	Fongicide	2225	34,4	345,5	stable
cyprodinil	34834	Fongicide	1706	13	44,7	TS
fenpropidine	25481	Fongicide	3808	530	49,1	TS
fosetyl-aluminium	84854	Fongicide	0,1	110000	0,04	TS
soufre	360114	Acaricide / Fongicide	1000	0,001	1000	stable
imidacopride	8733	Insecticide	225	610	174	TS
thiamethoxam	104	Insecticide	56,2	4100	52	TS
mepiquat-chlorure	20675	Régulateur de croissance	890	5000000	26	TS
chlomequat chlorure	125564	Régulateur de croissance	203	1000000	14,5	stable
metaldehyde	76234	Molluscicide	85	200	4,4	stable

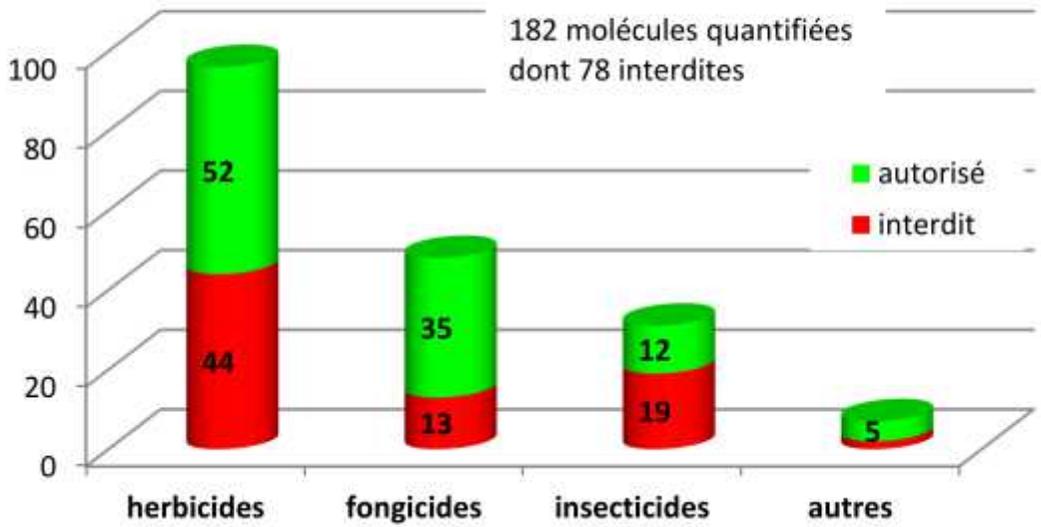


Accumulation dans les eaux

Principalement des herbicides quantifiés dans les eaux superficielles

Sources : DREAL

Répartition du nombre de molécules quantifiées



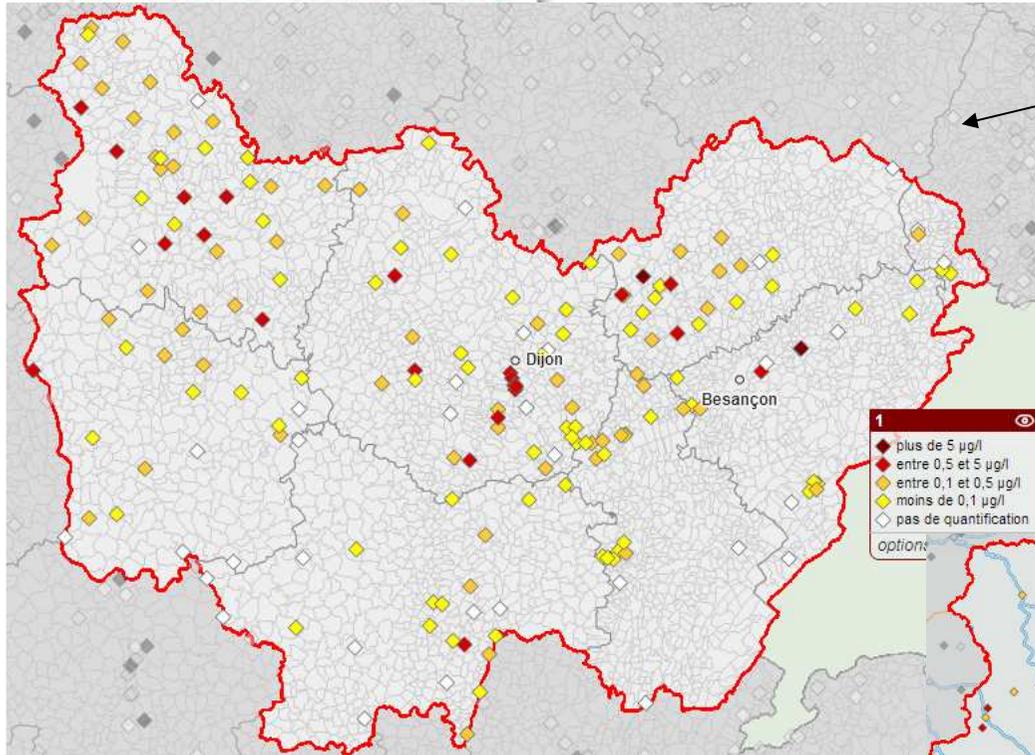
Les molécules interdites ont une forte rémanence



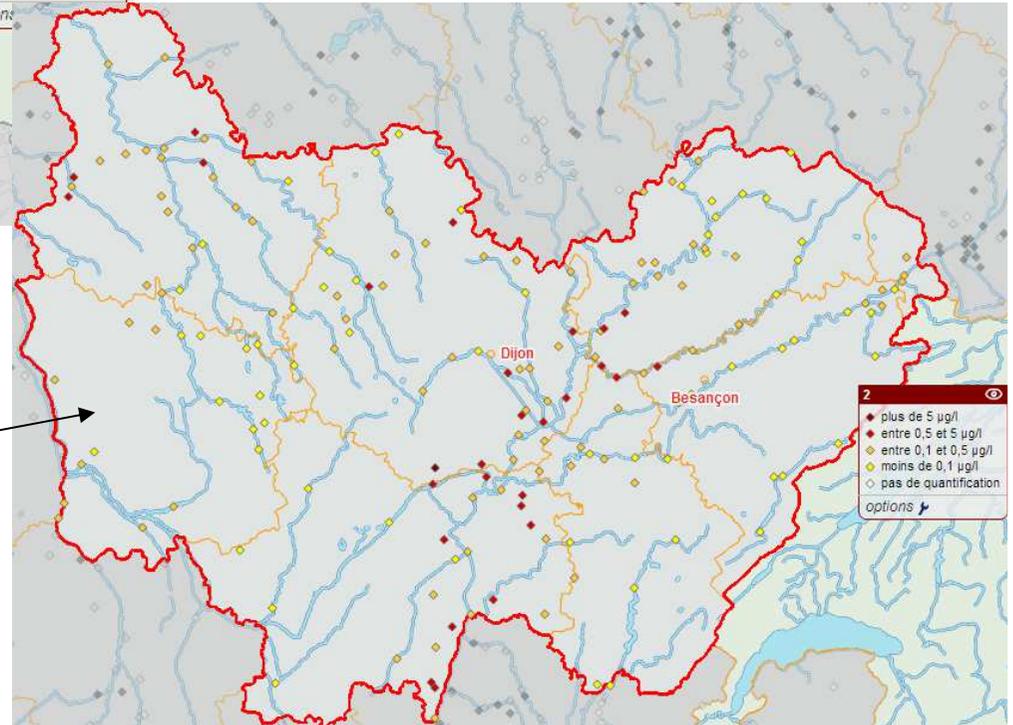
Persistance dans le milieu malgré les interdictions

Accumulation dans les eaux

État des eaux souterraines et superficielles



Eaux souterraines
 Source SOEs - moyenne annuelle 2014 des concentrations en phytosanitaires totaux
 La limite de potabilité est fixée à 0,5 µg/l pour les phytosanitaires totaux



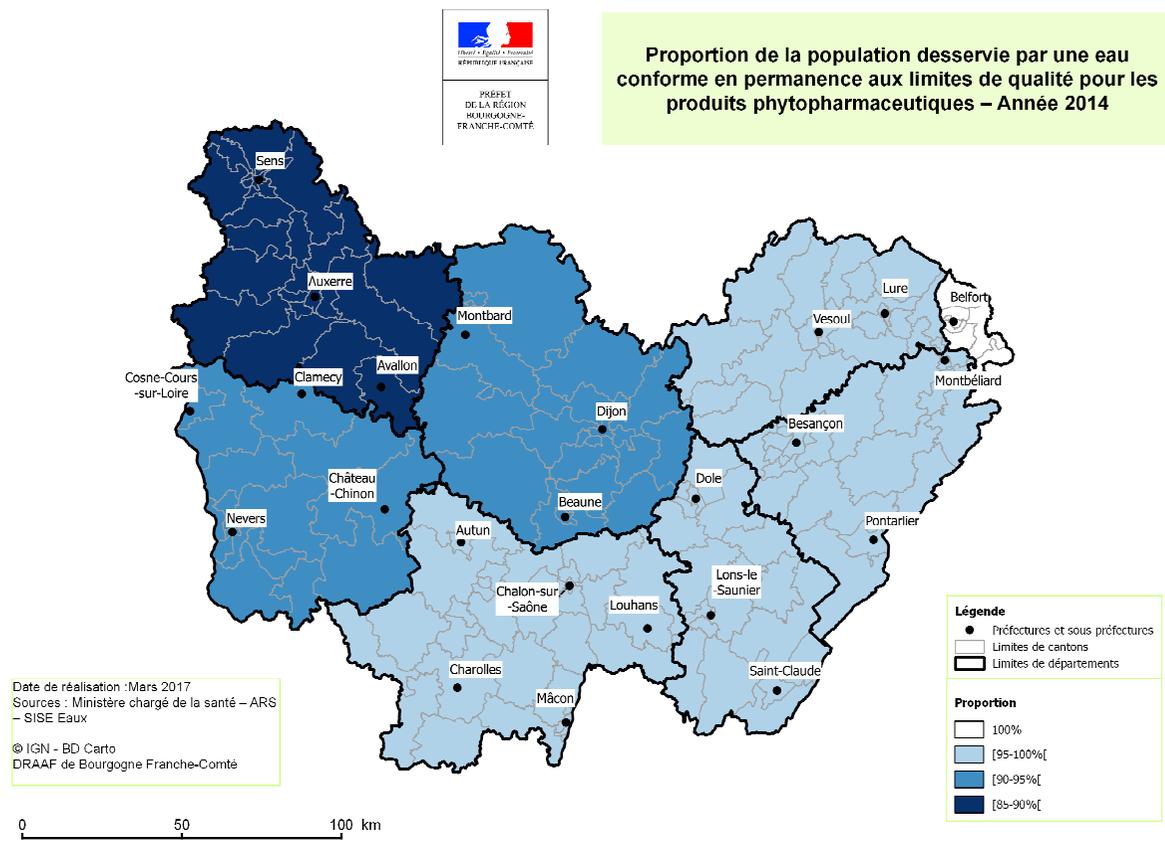
Eaux superficielles
 Source SOEs - moyenne annuelle 2014 de la concentration en phytosanitaires totaux par point de mesure en cours d'eau



Exposition aux produits dans les eaux distribuées

10 à 15 % de la population de l'Yonne ne dispose pas d'une eau conforme toute l'année

Sources : ARS

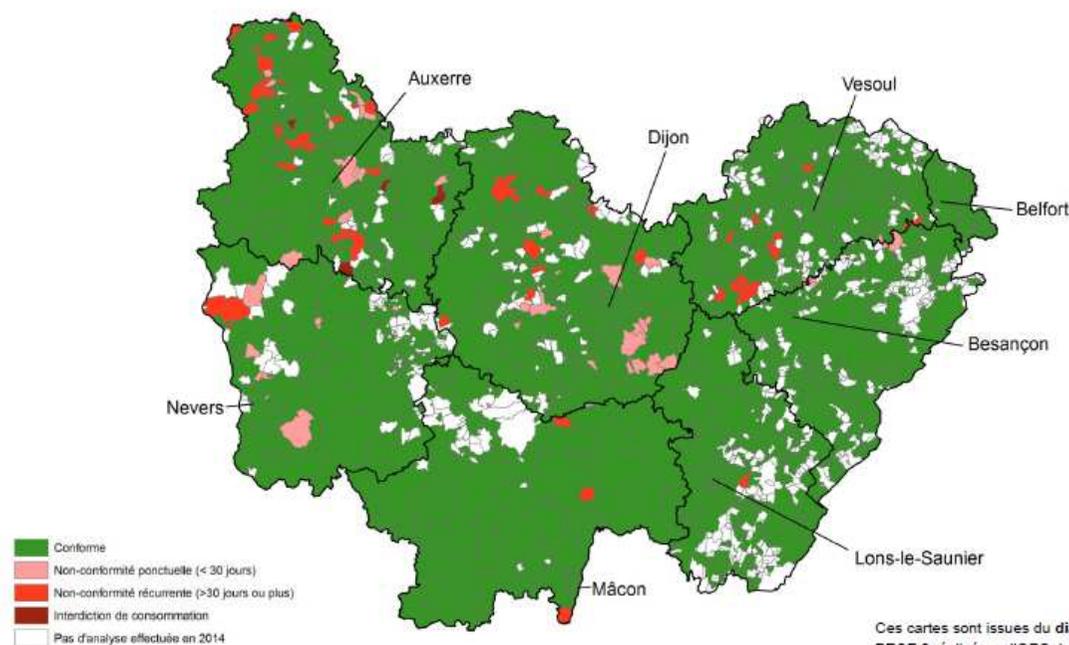


Exposition aux produits dans les eaux distribuées

Des interdiction de consommation dans l'Yonne et des non conformités récurrentes dans 6 départements

Sources : ARS

Qualité des eaux de distribution vis-à-vis des pesticides



Source : Département SE – ARS BFC 2014

Ces cartes sont issues du diagnostic préparatoire au PRSE 3 réalisé par l'ORS de Bourgogne Franche-Comté.

4 situations possibles :

- **eaux conformes** à la limite de qualité (concentration < 0,1µg/l)
- **Non-conformité ponctuelle** (<30 jours) sans dépassement de la valeur sanitaire maximale → pas de risque sanitaire pour la population
- **Non-conformité récurrente** (>30 jours) sans dépassement de la valeur sanitaire maximale → pas de risque sanitaire pour la population
- **Interdiction de consommation** : au moins une substance supérieure à la valeur sanitaire maximale → risque sanitaire pour la population

Précisions :

Les pesticides regroupent les substances chimiques destinées à repousser, détruire ou combattre les ravageurs et les espèces indésirables de plantes ou animaux causant des dommages aux denrées alimentaires, aux produits agricoles, au bois et produits ligneux, ou des aliments pour animaux. Environ 350 produits différents (herbicides, insecticides, fongicides, nématicides...) sont connus dans la Communauté Européenne et se regroupent en 3 grandes classes : organochlorés, organophosphorés et carbamates.

Sources : Atmos'air Bourgogne



**Premières études prospectives :
Exemple Chenôve, 2013**

11 substances actives retrouvées

- 6 fongicides
- 1 insecticide interdit (lindane)
- 1 herbicide interdit (métolachlore)

Source d'exposition

Traitements environnants + rémanence

Concentrations faibles < 1ng/m³



Exposition aux produits dans l'alimentation

Sources : DRAAF



73 prélèvements à la récolte en 2015 et 2016

Raisin de cuve, salade, pomme de terre, oignon, cerise, pomme, cresson

Aucun dépassement de Limite Maximale en Résidus (LMR)



Accompagnement de collectifs d'agriculteurs

Le réseau de fermes DEPHY : Production de références locales

191 Fermes depuis 2016 (Grandes cultures, viticulture, maraîchage, horticulture)



Localisation des groupes de fermes du réseau DEPHY en Bourgogne-Franche-Comté



Liste des groupes de fermes DEPHY en fonction de la filière et des structures porteuses

Grandes cultures

- ▲ BIO BOURGOGNE (13 fermes)
- ▲ CA 21 (10 fermes)
- ▲ CA 39 (12 fermes)
- ▲ CA 58 (10 fermes)
- ▲ CA 70 (10 fermes)
- ▲ CA 70 Bio (11 fermes)
- ▲ CA 89 (12 fermes)
- ▲ INTERBIO (12 fermes)

Horticulture

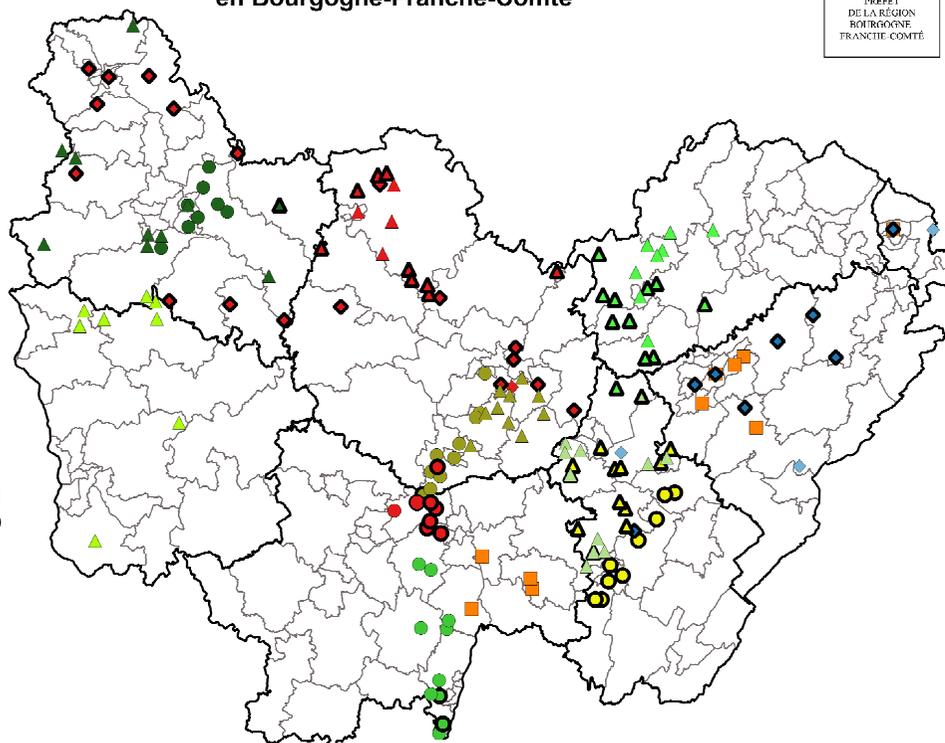
- ADHP (14 fermes)

Maraîchage

- ◆ BIO BOURGOGNE 21 (10 fermes)
- ◆ BIO BOURGOGNE 89 (10 fermes)
- ◆ CRA-BFC (11 fermes)

Viticulture

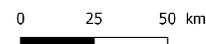
- BIO BOURGOGNE (11 domaines)
- CA 21 (12 domaines)
- CA 71 (11 domaines)
- CA 89 (10 domaines)
- INTERBIO (12 domaines)



Par rapport à l'IFT régional

- 21,8 % en grandes cultures
- 24,56 % en viticulture

Remarque : les exploitations engagées en agriculture biologique sont encerclées en noir épais

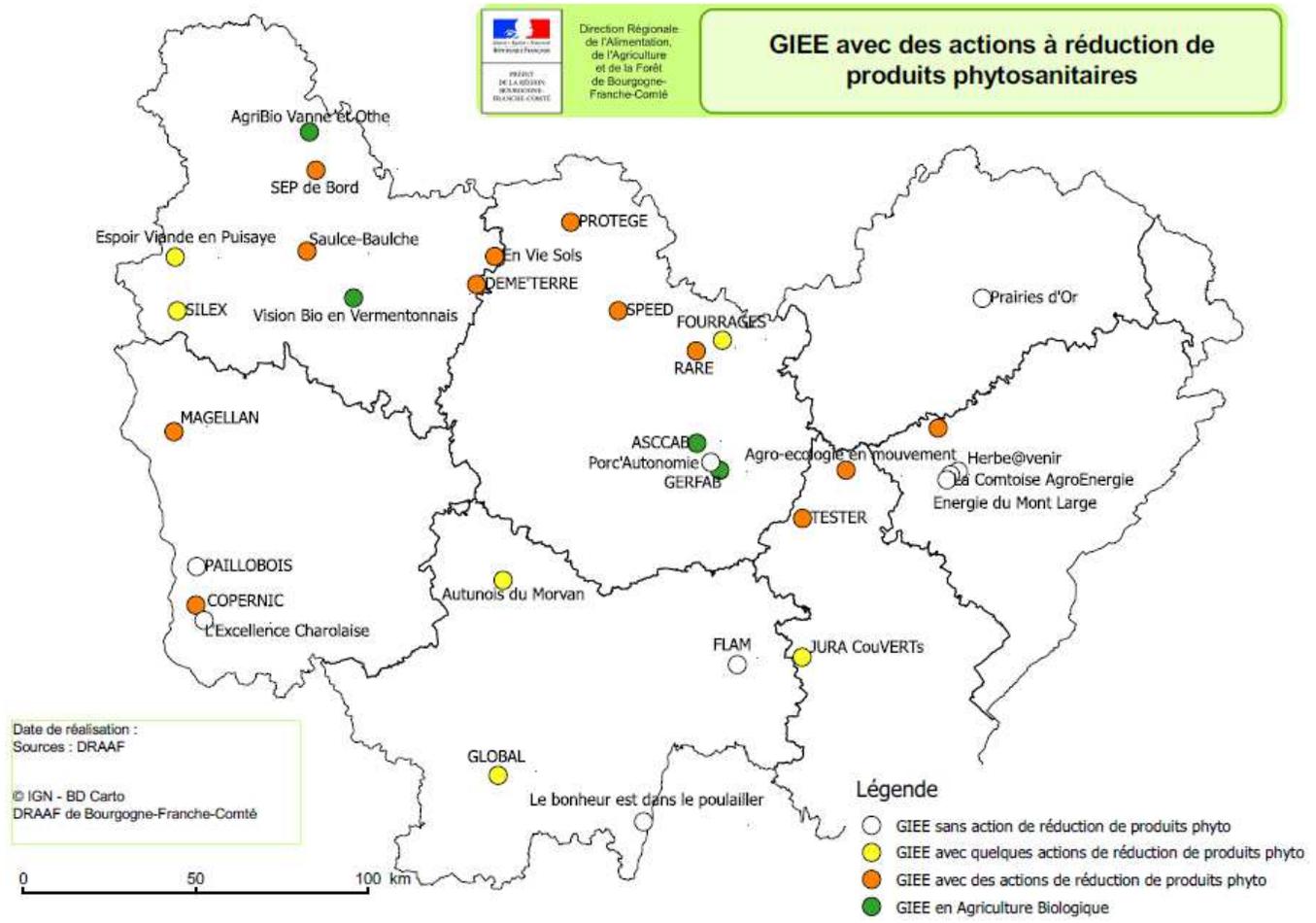




Accompagnement de collectif d'agriculteurs

Les groupements d'intérêt économiques et environnementaux (GIEE)

Sources : DRAAF



1 - Mieux connaître

Développer la connaissance prospective des produits et de leurs impacts
Capitaliser les données et la connaissance

2 - Mieux agir sur les pratiques d'utilisation

- Traiter en fonction d'un risque sanitaire
- Produire des références locales de systèmes économes et performants
- Accompagner les agriculteurs dans la transition vers l'agroécologie via des collectifs
- Identifier les freins au changement, former et adapter la communication

3 - Agir sur des territoires à enjeux et les filières

- pour l'alimentation en eau potable
- pour l'environnement
- pour les populations futures (ressources stratégiques)

4 – Accompagner les acteurs concernés par la Loi Labbé

ÉCOPHYTO

RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

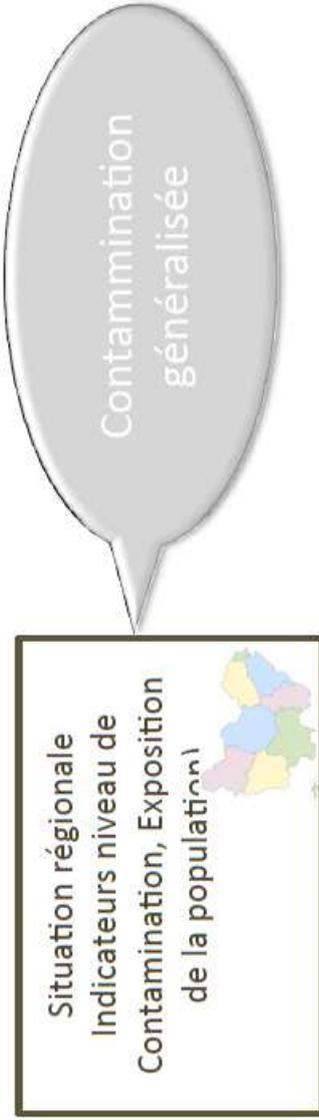
Gouvernance régionale



AGRICULTURES
PRODUISONS
AUTREMENT

Résultats

Indicateurs



Objectif de réduction -25 % en 2020 puis -25 % sup en 2015



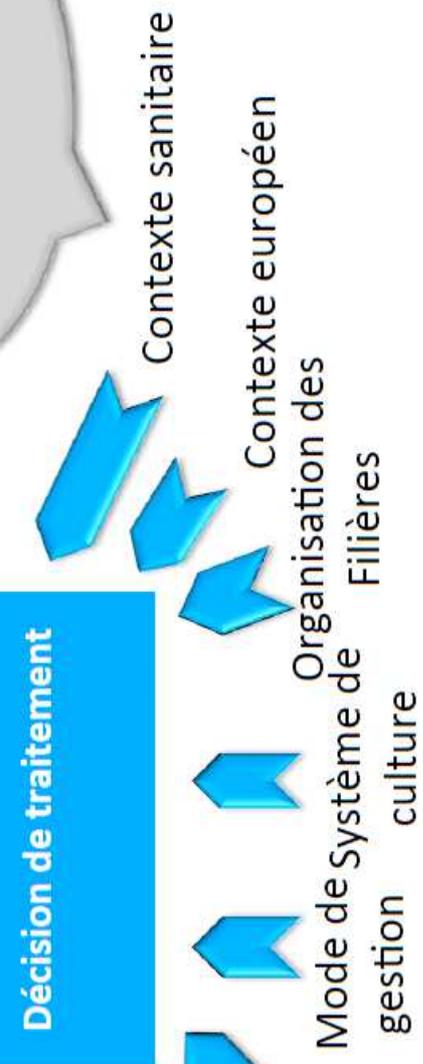
Acteurs

Pression sociétale

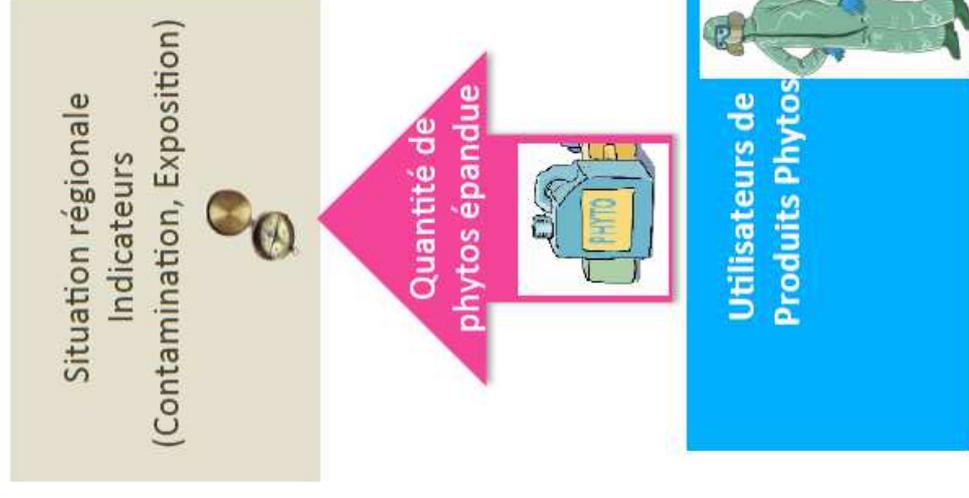
Leviers

Consommateurs

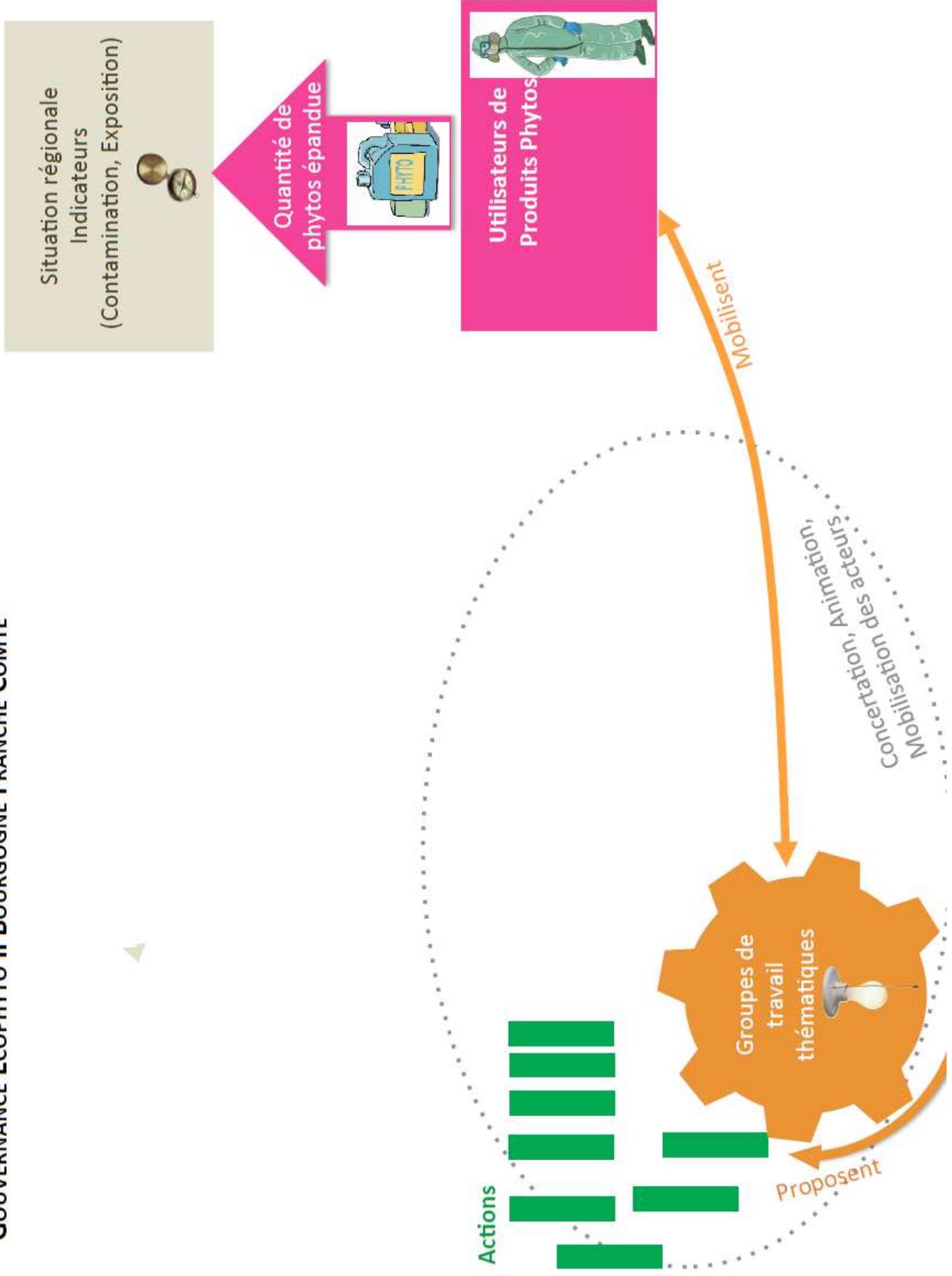
Distributeurs



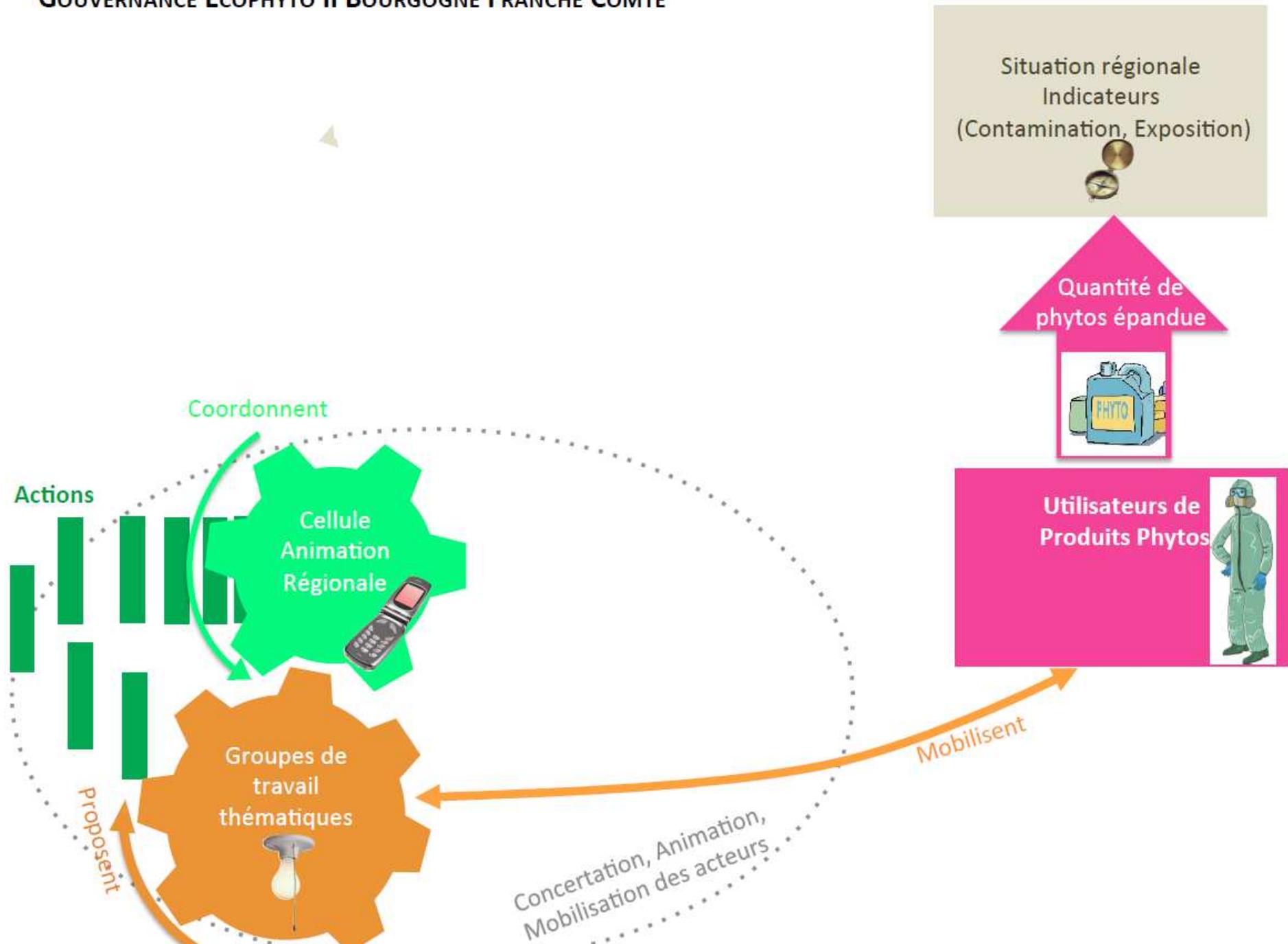
GOUVERNANCE ECOPHYTO II BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ



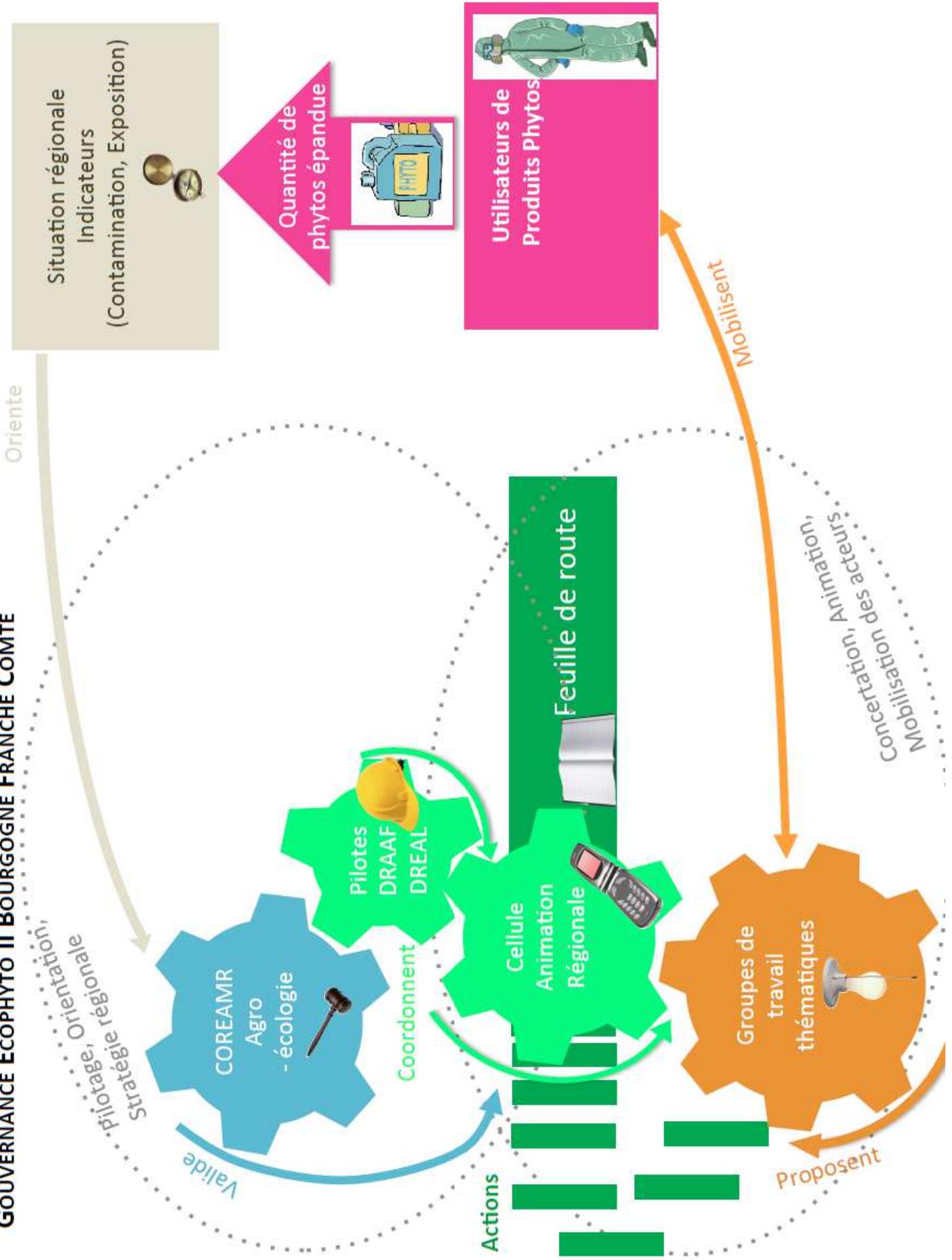
GOUVERNANCE ECOPHYTO II BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ



GOUVERNANCE ECOPHYTO II BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ

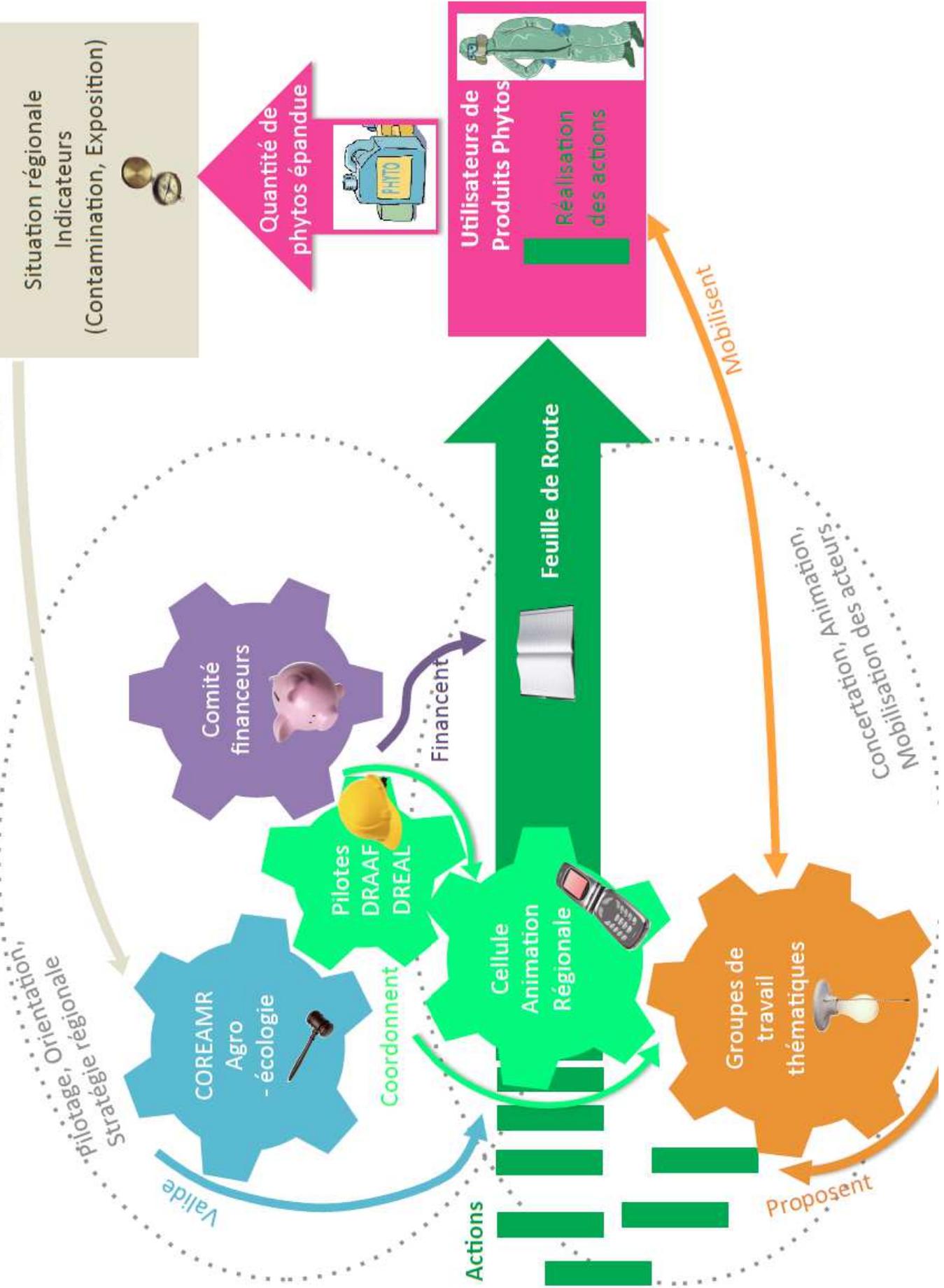


GOUVERNANCE ECOPHYTO II BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ



GOUVERNANCE ECOPHYTO II BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ

Oriente



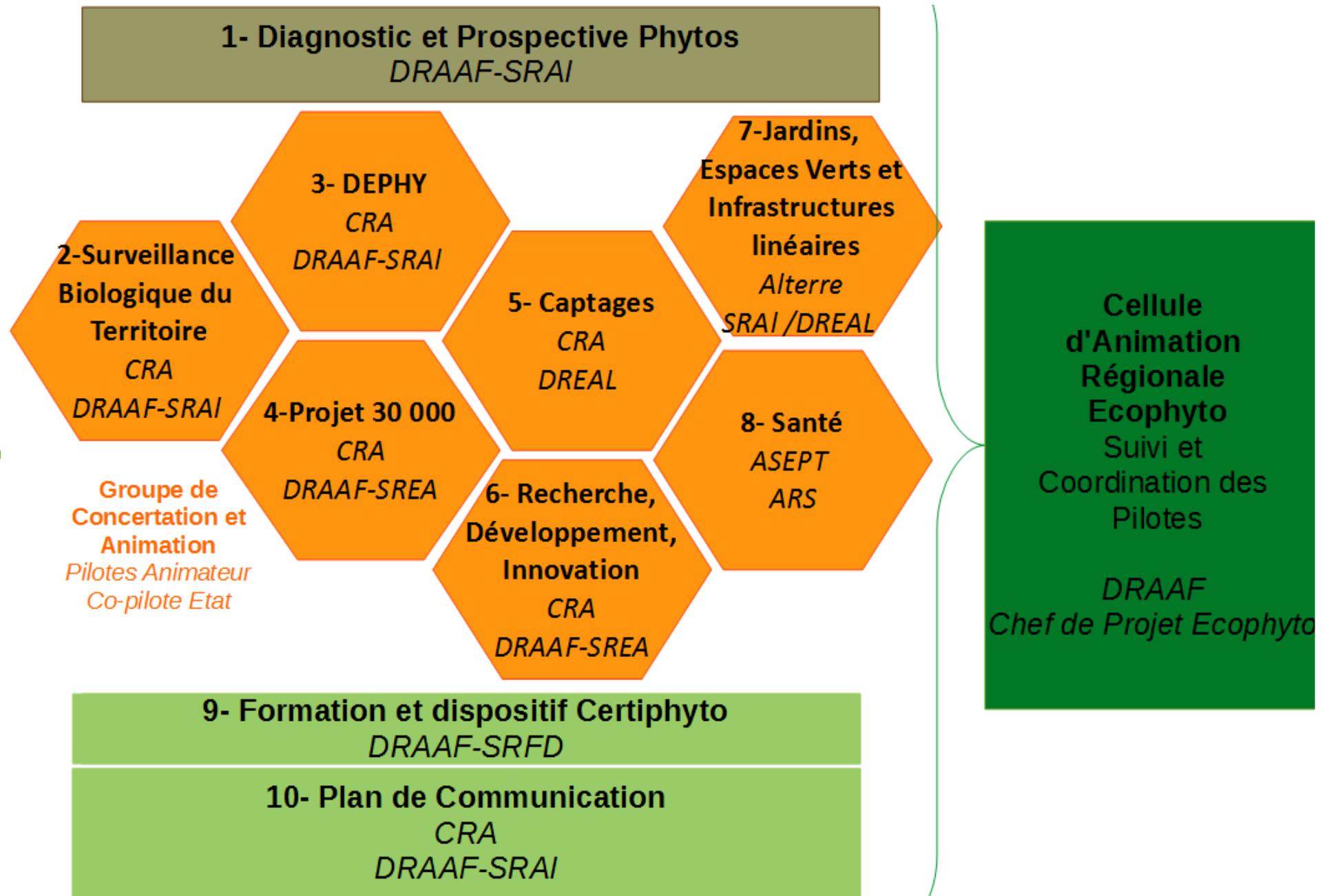
ÉCOPHYTO

RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

*Restitution des groupes
de travail*



AGRICULTURES
PRODUISONS
AUTREMENT



Synthèse des enjeux et définition des groupes de travail

1 - Mieux connaître

Développer la connaissance prospective des produits et de leurs impacts – Groupe « Diagnostic et Prospectives »
 Capitaliser les données et la connaissance

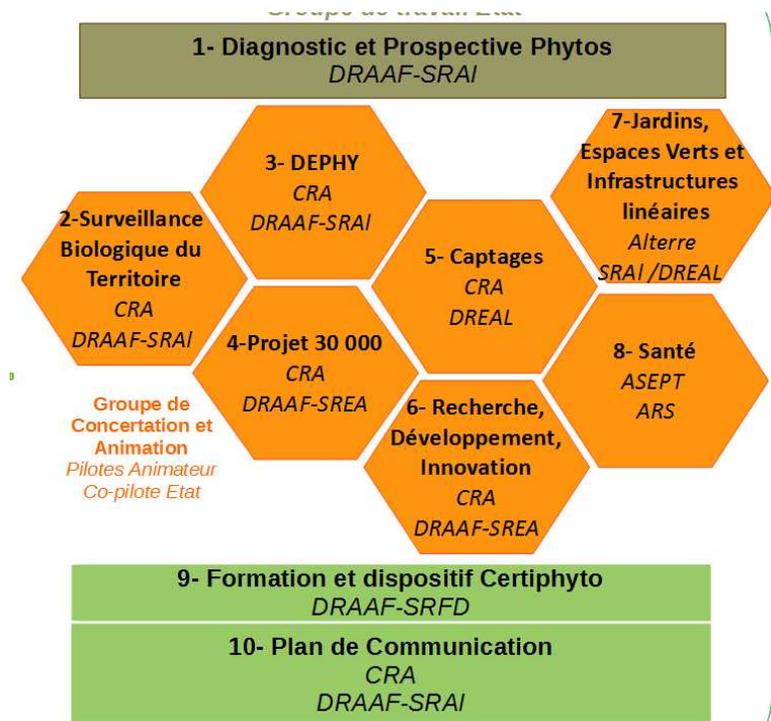
2 - Mieux agir sur les pratiques d'utilisation

- Traiter en fonction d'un risque sanitaire – « BSV »
- Produire des références locales de systèmes économes et performants – groupe « DEPHY »
- Accompagner les agriculteurs dans la transition vers l'agroécologie via des collectifs – Groupes « 30000 » et « Recherche, Développement et Innovation »
- Identifier les freins au changement, former et adapter la communication – Groupes « Santé », « Communication » et « Formation »

3 - Agir sur des territoires à enjeux et les filières

- pour l'alimentation en eau potable (captages)
- pour l'environnement
- pour les populations futures (ressources stratégiques)

4 – Accompagner les acteurs concernés par la Loi Labbé – Groupe « JEVI »



ÉCOPHYTO

RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

**Groupe de travail
« Diagnostic du territoire et
prospectives »**



**AGRICULTURES
PRODUISONS
AUTREMENT**



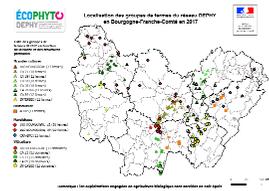
Groupe de travail « Diagnostic du territoire et perspectives »

Pilote : DRAAF

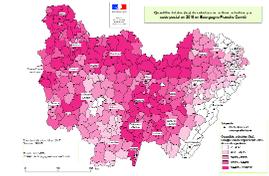


Un triple objectif :

Produire des données à partir de sources existantes (DRAAF, DREAL, ARS, DDT...)
→ **identifier les problématiques régionales**



Améliorer la connaissance de l'utilisation et des impacts des produits phytopharmaceutiques sur le territoire
→ **mise à jour et valorisation des données nouvelles**



Répondre aux besoins d'informations des groupes de travail

ÉCOPHYTO

RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

Groupe de travail
« 30000 »



AGRICULTURES
PRODUISONS
AUTREMENT

Le groupe de travail 30 000

- **Finalité du groupe de travail 30 000 :**

Engager de nouveaux agriculteurs vers la **diminution des phyto** notamment par effet
« **tâche d'huile** »

- **Moyens :**

Mise en place d'un groupe de travail regroupant plusieurs acteurs :
R&D et innovation, des collectifs, des acteurs économiques

- **Objectifs :**

- **Faire un état des lieux de la situation régionale**
 - Travailler sur les 3 volets de la circulaire
 - Programmes d'**accompagnement** et d'**investissements**
 - **Capitalisation** et **coordination des résultats** des groupes
 - Mobilisation des **structures de conseil**
- **Identifier les besoins et les bonnes pratiques**

Faire des propositions pour l'élaboration de la feuille de route régionale

Appel à projets Groupe 30 000



En groupe de travail, des réflexions menées sur :

- ➔ **Qui sont les collectifs?**
 - **Quels agriculteurs peuvent s'engager ?**
 - **Les obligations des groupes 30000**
 - **Comment reconnaît-on ces collectifs ?**

- **=> Proposition de lancer 1 appel à propositions avec 2 volets :**
 - **1 volet dédié à l'émergence de collectifs**
 - **1 volet dédié à la reconnaissance de collectifs « existants »**

Lancement de l'appel à projets

- **Lancement d'un appel à projets unique à l'échelle de la Bourgogne-Franche-Comté**
 - Deux volets :
 - **Emergence de collectifs**
 - Financements sur 1 an
 - Actions éligibles : Diagnostics, formations collectif, plan d'action ...
 - **Reconnaissance des collectifs déjà engagés**
 - Financements sur 3 ans (**à valider**)
 - Actions éligibles : actions d'animation, remontées des données ...
 - Financement de petits matériels (< 3 000 € et < 10%) – **en cours de validation par les 3 agences.**
 - Travail d'harmonisation en cours entre les agences
- **Enveloppe 2017**
 - Bourgogne-Franche-Comté : **à confirmer**
 - Taux d'aide **en cours d'harmonisation entre agence** : 50 % à 70 %
- **Calendrier :**
 - 14 avril 2017 : validation de l'appel à projets par le comité des financeurs
 - Début mai / mi mai : lancement de l'appel à projets
 - Fin juin : réception des dossiers de candidatures
 - Mi-septembre : sélection des dossiers par le comité des financeurs

Les investissements



- **Le Plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations agricoles (PCAE)**
 - contribue à soutenir les investissements réalisés par les exploitants en vue de moderniser leur outil de travail et améliorer leur compétitivité.
 - Il finance entre autre les agroéquipements en lien avec :
 - **les alternatives à l'usage de pesticides**
 - **la limitation de l'utilisation de produits phytosanitaires**
- **Ecophyto II**
 - Accompagne le financement d'équipements alternatifs à l'utilisation de pesticides ou qui en limitent l'utilisation (crédits AE) → **Rattachement au PCAE**
- **Co-financement FEADER du PCAE:**
 - PDR Bourgogne : mesure 4.1.2 « équipements productifs » (Etat, Région, AERMC, AELB, AESN)
 - PDR Franche-Comté : mesure 4.1.C « réduction d'intrants » (Etat, Région, Départements, AERMC)



Objectifs du groupe de travail

Faire des propositions au comité de pilotage PCAE

1) Travailler sur les listes d'équipements

- Quelles sont les différences BOU/FC ? Est-ce justifié ?
- Que peut-on rajouter/supprimer/préciser ?
- Objectifs de faire ressortir les investissements prioritaires / leur efficacité, efficience

→ **Groupe de travail du 26 novembre 2016**

2) **Grilles de sélection**

BOU et FC : première révision des grilles pour prioriser :

- les investissements soutenus par les agences de l'eau
- des bénéficiaires (groupe 30 000, réseau DEPHY)
- des équipements au vu de leur efficacité/efficience

Investissements matériels – travaux réalisés

Réunions d'échanges avec les structures agricoles et le SRAL pour

Proposition d'ajout de nouveaux matériels.

D'ores et déjà intégré dans le PCAE :

- ➤ FC : destructeurs mécaniques pour l'ensemble des couverts végétaux (initialement réservé à la destruction des CIPAN)
- Le strip-till (BOU et FC) : système innovant localisant le travail du sol au niveau du rang de semis et limitant ainsi le désherbage

Autres pistes :

- matériel de paillage en horticulture pour limiter les phytos
- robotisation
- effeuilleuse en vigne

De nouvelles propositions argumentées pour 2018 à retravailler notamment pour certaines filières (tant sur le volet matériel que sur la grille de notation)

ÉCOPHYTO

RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

Groupe de travail « DEPHY »



AGRICULTURES
PRODUISONS
AUTREMENT



Le réseau de Fermes DEPHY

- **A quoi cela sert ?**

Développer des systèmes performants, économiquement, environnementalement et socialement.

- **Pourquoi c'est important ?**

Exemple local, concret de réflexion et de mise en œuvre de solutions techniques pour réduire l'utilisation des phytos, à travers une approche collective.

- **Comment ça marche ?**

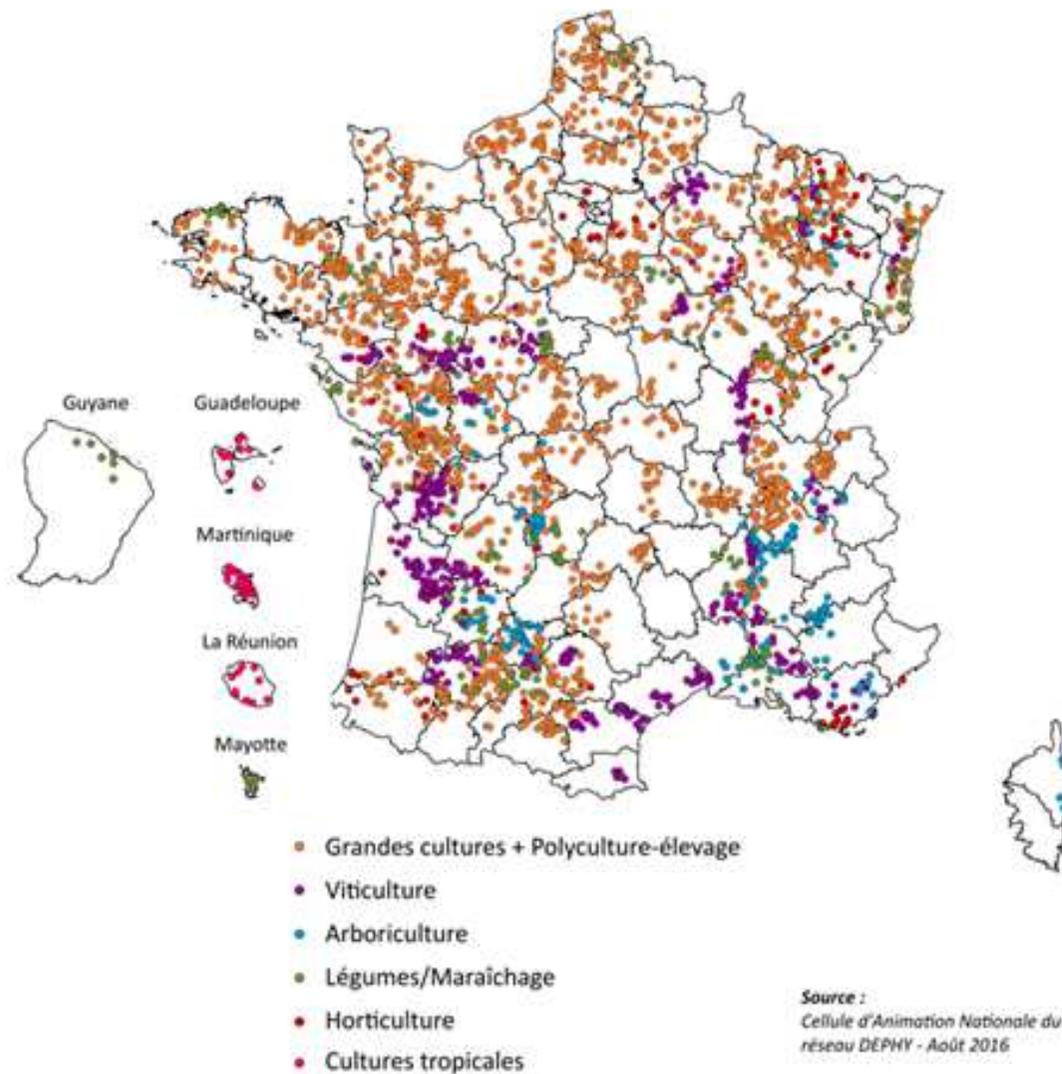
Groupe de 10 à 12 fermes animé par un ingénieur réseau qui les accompagne individuellement dans la réduction des phytos et collectivement.

ÉCOPHYTO

RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

3000
fermes et
250
groupes

Le réseau DEPHY National



Réseau DEPHY dans notre région



Localisation des groupes de fermes du réseau DEPHY en Bourgogne-Franche-Comté


190
fermes

Liste des groupes de fermes DEPHY en fonction de la filière et des structures porteuses

Grandes cultures

-  BIO BOURGOGNE (13 fermes)
-  CA 21 (10 fermes)
-  CA 39 (12 fermes)
-  CA 58 (10 fermes)
-  CA 70 (10 fermes)
-  CA 70 Bio (11 fermes)
-  CA 89 (12 fermes)
-  INTERBIO (12 fermes)

Horticulture

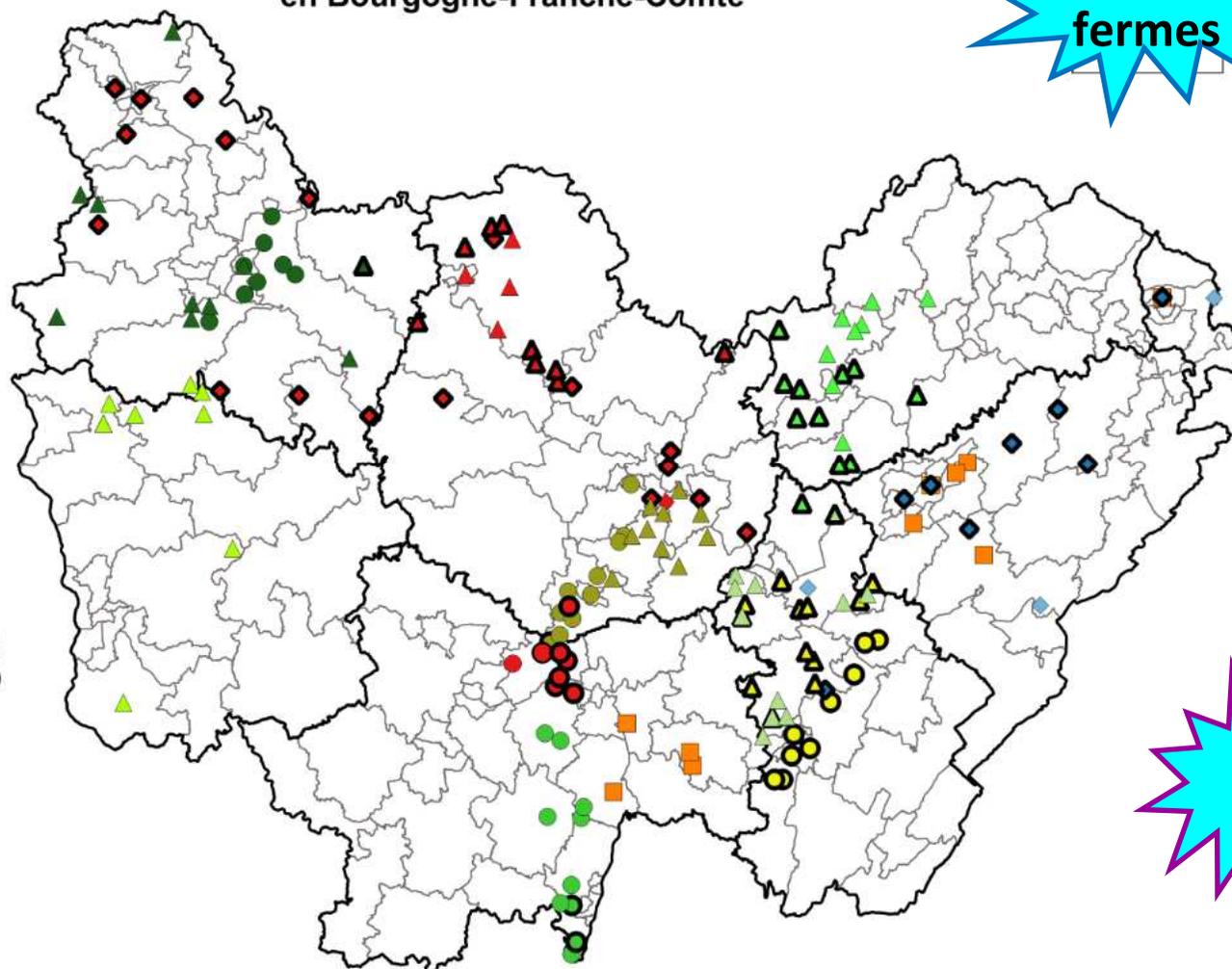
-  ADHP (14 fermes)

Maraîchage

-  BIO BOURGOGNE 21 (10 fermes)
-  BIO BOURGOGNE 89 (10 fermes)
-  CRA-BFC (11 fermes)

Viticulture

-  BIO BOURGOGNE (11 domaines)
-  CA 21 (12 domaines)
-  CA 71 (11 domaines)
-  CA 89 (10 domaines)
-  INTERBIO (12 domaines)



17
IR

Remarque : les exploitations engagées en agriculture biologique sont cerclées en noir épais





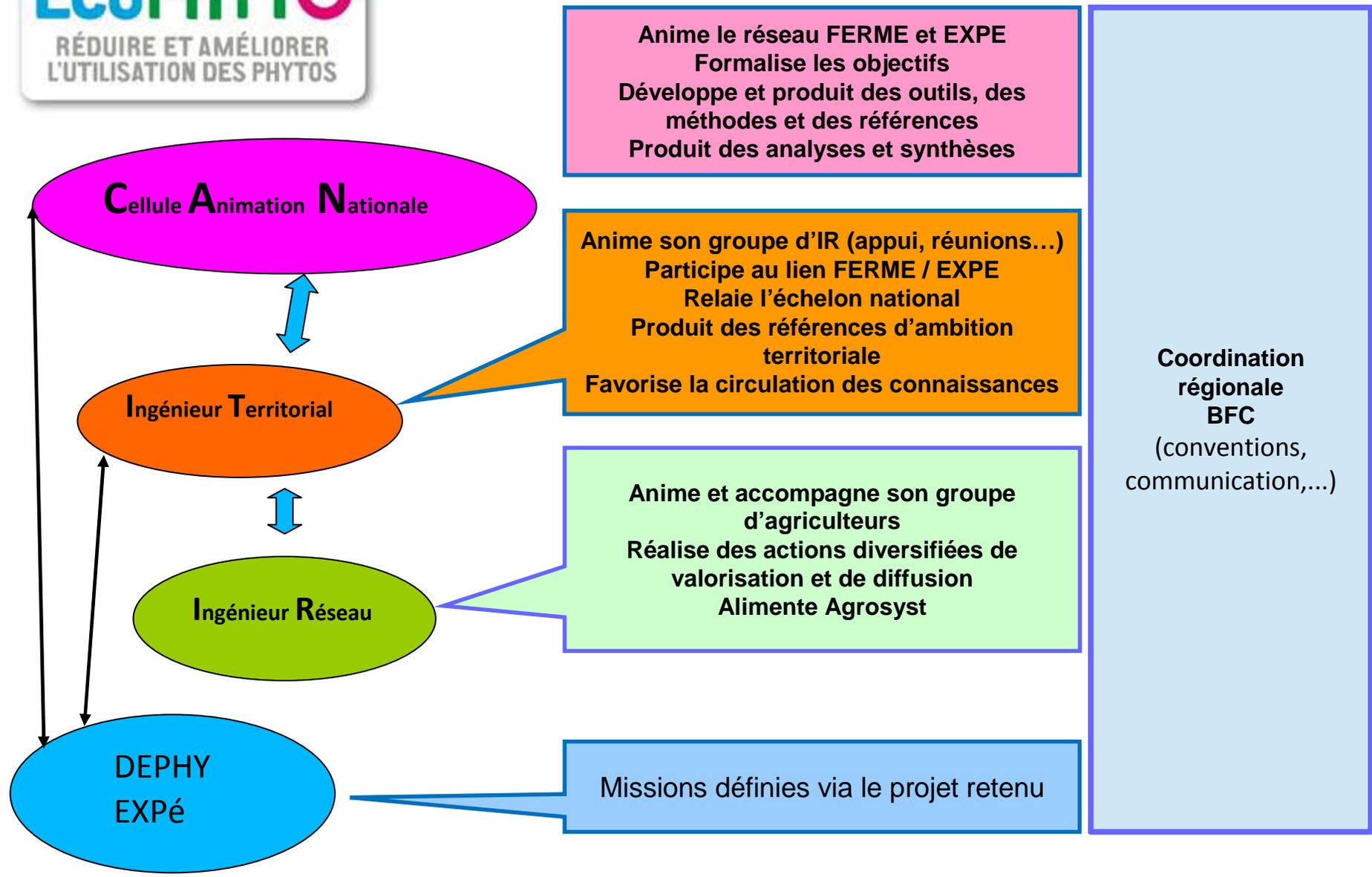
Les principes communs à tous les groupes



Nouveau !



QUI FAIT QUOI ?





Le groupe de travail « DEPHY »

Co-pilotage : SRAL/ CRA BFC

Composition : Ingénieurs territoriaux (1 légumes, 2 GC, 1 viti, 1 Horti), 2 ingénieurs réseau (conventionnel & bio), 1 représentant des lycées agricoles, 1 agriculteur + pilotes

Calendrier de travail : 2 réunions par an. Travail avec les IR en amont pour faire remonter leurs besoins/ attentes.



Objectifs du GT DEPHY en région

— Faire vivre les groupes DEPHY :

- En assurant la coordination et l'animation du réseau en région
- Faire le lien avec les différentes instances de gouvernance
- Faire le lien avec DEPHY EXPE
- Assurer un appui méthodologique aux IR

Valoriser et diffuser les résultats :

- Les Techniciens CDA et coopératives
- Les animateurs de captages
- Les Agriculteurs
- Les Collectifs (30 000, GIEE,...)
- L'Enseignement agricole
- Les Formateurs Certiphyto



Déroulé type d'une réunion du groupe

- **Point national** : Point sur les directives de la Cellule d'Animation Nationale
DEPHY
- **Point régional** : Ecophyto2 en région Bourgogne Franche-Comté : gouvernance, COREAMR, Comité des financeurs, CARE.
Contribution à la feuille de route, présentation du diagnostic territorial.
- **Point sur l'animation territoriale** par les IT.
Retour sur les conventions et comptes-rendus
- **Point communication**
Actions de communication réalisées: actions de communication de chaque groupe, actions régionales.
→ Échanges sur les besoins et idées d'actions : communication, formation, outils d'animation.

ÉCOPHYTO

RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

Groupe de travail

« Captages »



AGRICULTURES
PRODUISONS
AUTREMENT

ÉCOPHYTO

OBJECTIF SANITAIRE = distribuer de l'eau potable

Schéma de positionnement du groupe captage Ecophyto

OBJECTIF ENVIRONNEMENTAL = préserver la ressource

Services de l'État

Club captage

= réseau EBP (eau biodiversité patrimoine)

Objectif : coordination des services de l'État (DREAL/DDTs)

Captages AEP

Objectif : s'assurer de la potabilité de l'eau distribuée face aux pollutions ponctuelles.

Prise d'AP DUP réglementaire

Compétence ARS

Captages prioritaires

Sélection de captages AEP sur des critères liés à la « dégradation de la qualité de l'eau en nitrates et pesticides », le caractère stratégique de la ressource et la volonté de reconquérir des captages abandonnés.

Objectif : protéger la ressource pour les générations à venir et éviter de mettre en place des traitements des pollutions diffuses.

Mise en place de plans d'actions volontaires (en 1^{er} lieu) dans le cadre de démarches ZSCE.

Compétence DREAL/DDT

Groupe captage
GT thématique ECOPHYTO

GT non pérenne qui a pour objectif de développer une réflexion stratégique avec l'ensemble des acteurs concernés par les captages prioritaires afin de faciliter le déploiement d'actions pérennes.

3 axes à développer : la connaissance du territoire (filières), les financements, l'approche territoriale.

Co-pilotage DREAL / CRA

Réseau captage

Objectif : mettre en réseau les acteurs mobilisés dans la protection des captages prioritaires et AEP.

Dans ce cadre sont proposées une journée de sensibilisation destinée aux animateurs captages et une journée pour les élus

Animé par Alterre et financé par ARS/AEs

Autres réseaux

Objectif : mobilisation des acteurs locaux sur les territoires prioritaires. Constructions de projets locaux, mise en œuvre et suivis.

Animés et financés par les Chambres d'agriculture, les Conseils départementaux, avec le soutien financier des Agences de l'Eau

Diffusion aux acteurs locaux : Élus de collectivités, animateurs, ...



Objectifs du GT captage en région

Co-pilotage : DREAL/ CRA BFC

Objectif du groupe : Favoriser une réflexion stratégique avec l'ensemble des acteurs concernés par la thématique captage et l'approche territoriale afin d'améliorer la pérennité des actions proposées aux agriculteurs situés sur ces territoires à enjeux eau.

Composition : DREAL (SBEP/SDDA), CRA, CA, DRAAF (SREA), ARS, DDT, CR, CD, un représentant d'une agglomération, INRA, CEREMA, Agronov, Vitagora, Terre Inovia, Arvalis, Coopératives agricoles, CERD, AB, Alterre, président AMF ou élu d'un BAC, EPTB-SAGE, AEs, animateurs captage, représentant GMS, SAFER, associations environnementales et consommateurs.

Calendrier de travail :

- 1 réunion plénière par an.
- Des réunions en sous-groupes thématiques au fur et à mesure des besoins
- 1 première réunion du groupe « financement » avant fin 2017



Les objectifs du groupe

Développer la connaissance du territoire :

Établir un état des lieux des acteurs de la grande région, de leur implication pour l'ensemble des filières existantes et étudier les possibilités de déploiement des filières peu consommatrices d'intrants.

Travail effectué en sous groupes thématiques:

=>volet agricole

=>volet circuits courts

=>volet industriel (IAA, bâtiment, énergétique,...)

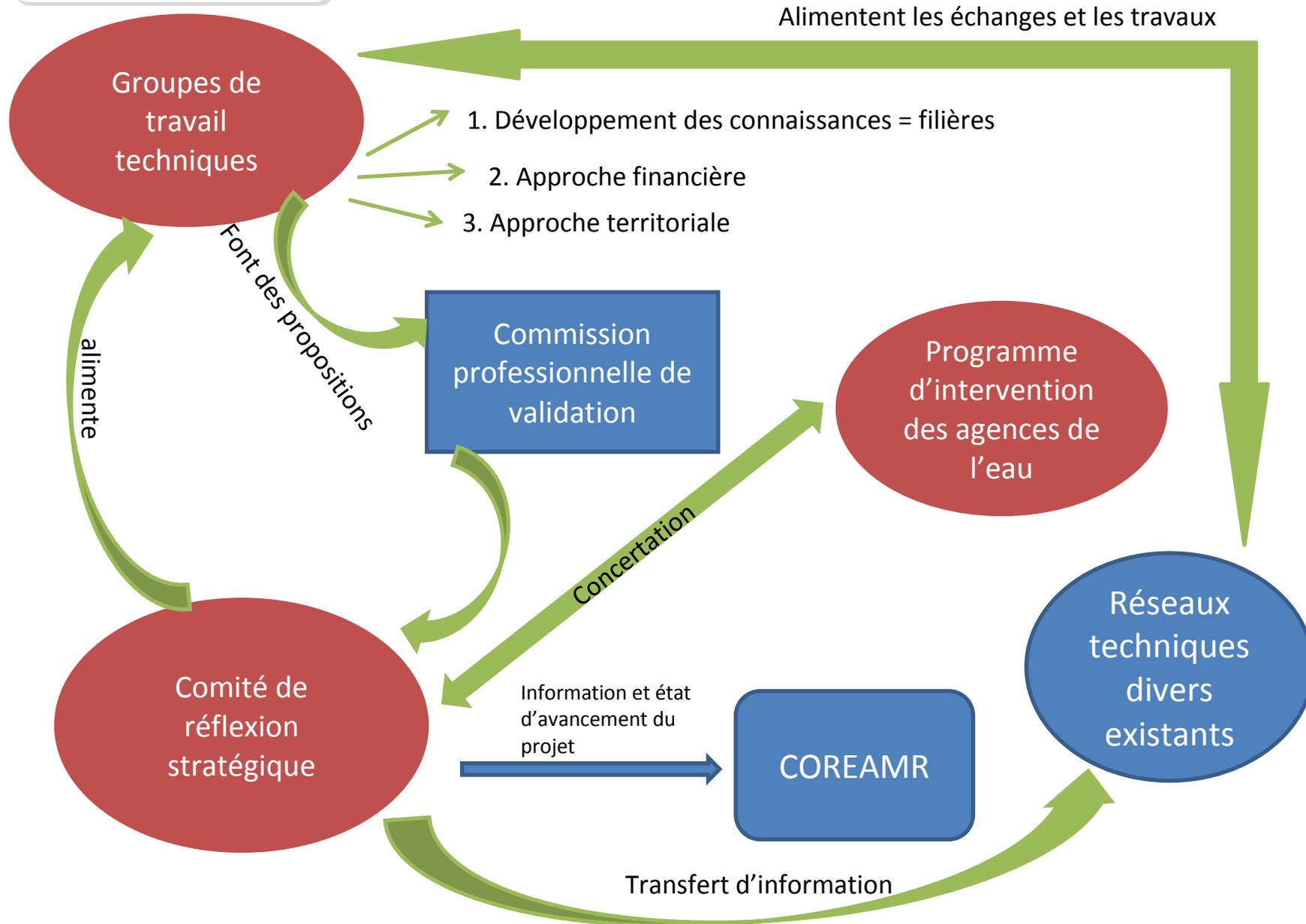
Etat des lieux des financements :

- ⇒ Réaliser un état des lieux des possibilités de financement d'actions dans la grande région.
- ⇒ Étudier la cohérence des financements proposés avec la politique à mener en matière de déploiement de filières peu consommatrices d'intrants.
- ⇒ Faire des propositions dans le cadre de la préparation du 11 ème programme de financement des AEs.

Réflexion sur l'organisation d'une approche territoriale :

- ⇒ Elaborer un guide permettant aux acteurs locaux de s'approprier cette nouvelle approche territoriale.

Fonctionnement du GT Captage



ÉCOPHYTO

RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

Groupe de travail

« Surveillance Biologique du Territoire
et
Effets non intentionnels des produits
phytopharmaceutiques »



AGRICULTURES
PRODUISONS
AUTREMENT

- ❖ ECOPHYTO II **réaffirme la nécessité** de maintenir la Surveillance Biologique du Territoire avec quelques points d'amélioration (incitation aux méthodes alternatives et suivi des adventices, valorisation des résultats des ENI, ...)
- ❖ Loi NOTRe: 1 territoire = 1 budget
→ une réforme du SBT
- ❖ Des groupes de travail par filière du **22 septembre au 18 octobre 2016** avec tous les acteurs
- ❖ L'ensemble des filières: Grandes Cultures, vigne, prairies, légumes, petits fruits, Zones Non Agricoles, Horticulture, prairies

Surveillance Biologique du Territoire



Nouveau dispositif mis en place au 01/01/2017

- ❖ un **seul BSV** (Bulletin de Santé du Végétal) par filière
- ❖ Une **nouvelle animation** des réseaux en prenant en compte **la proximité**
- ❖ Développer le réseau **d'observateurs**:
 - ❖ Maintien du réseau actuel,
 - ❖ Intégrer plus d'agriculteurs et les lycées agricoles
 - ❖ S'appuyer sur les réseaux DEPHY

Nouveau dispositif mis en place au 01/01/2017

- ❖ Participer à la surveillance des **organismes nuisibles** réglementés ou émergents
- ❖ Remontée des données dans EIPHYT
- ❖ Améliorer **la diffusion** des BSV
- ❖ maintien du **budget** en 2017

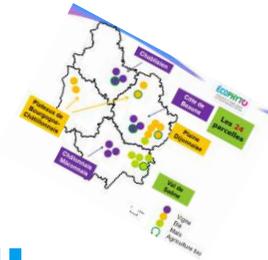
Un budget est de **985 490 €** doté d'une aide ONEMA de **742 679 €** soit 75%. C'est **7,6%** du budget national.

Surveillance Biologique du Territoire



Nouveau dispositif mis en place au 01/01/2017

- ❖ La poursuite de la surveillance biologique sur les prairies
- ❖ La poursuite de la surveillance en ZNA
- ❖ renforcer l'utilisation du BSV pour diffuser des messages de lutte contre **l'ambroisie** (impact agricole)
- ❖ Craintes sur la poursuite de certains réseaux de surveillance
 - ❖ Maintien du réseau de surveillance **campagnols** (terrestre et des champs)
 - ❖ Maintien du **réseau ZNA** (méthodes alternatives, surveillance des organismes nuisibles réglementés ou émergents)



Fusion des réseaux SBT-ENI

- **Organisation du réseau ENI** - 36 parcelles/12 organismes

Désignation animatrice filière : Claire Grosjean CRA-BFC + lien avec Yannick Sevelinge DRAAF-SRAL

- ❖ **Observations** : maintien de l'organisation des anciennes régions + enregistrement données en ligne sur résytal
- ❖ **Formations** : harmoniser les protocoles, mise à niveau, favoriser échanges
- ❖ **Contrôle de second niveau** : s'assurer de la fiabilité des données
- ❖ **Valorisation** : retour des analyses du national + travail sur données régionales

- **Organisation du réseau ENI Résistance**

- ❖ **Suivi du plan national** : 24 analyses pour 2017
 - ❖ Colza : 6
 - ❖ Vigne : 18 > Lien avec Pierre-Petitot (animateur BSV-Vigne) + concertation avec référents départementaux pour l'organisation 2017
- ❖ **Objectif** : répartition des analyses sur l'ensemble du territoire

Actions proposées / indicateurs

Actions	Indicateurs
Observation et remontée des données	synthèse régionale (voir mode d'emploi national)
Suivi du plan de prélèvement résistances	nombre d'analyses réalisées annuellement (24 en 2017)
Formation des observateurs : mise en place de formations adventices, coléoptères et vers de terre	Nombre de personnes présentes
Restitution des observations des oiseaux par les ornithologues aux autres observateurs	Nombre de personnes présentes
Suivi du renseignement des données dans la base Biovigilance : observations (oiseaux, adventices, coléoptères et vers de terre) + pratiques culturales	Nombre de données renseignées
Si besoin, formation sur l'utilisation de Biovigilance	Nombre de formations proposées et nombre de participants

ÉCOPHYTO

RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

Groupe de travail « Jardins, Espaces Végétalisés, Infrastructures (JEVI) »

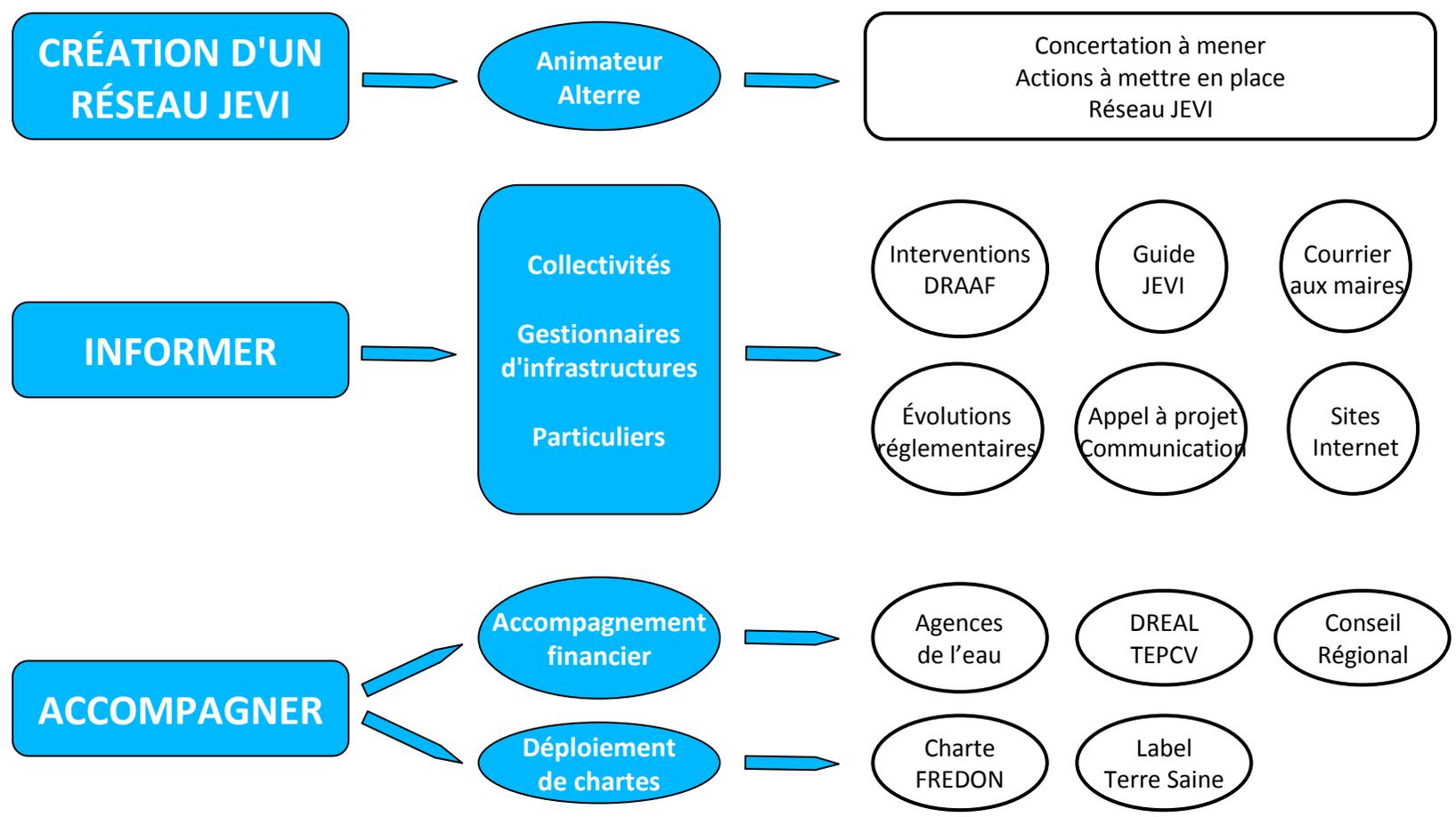


AGRICULTURES
PRODUISONS
AUTREMENT



AXE 4 : ACCÉLÉRER LA TRANSITION VERS L'ABSENCE DE RECOURS AUX PRODUITS PHYTOSANITAIRES DANS LES JARDINS, ESPACES VÉGÉTALISÉS ET INFRASTRUCTURES (JEVI)

Animateur du groupe : Alterre
Co-pilotes : DRAAF et DREAL



ÉCOPHYTO

RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

Groupe de travail « Santé »



AGRICULTURES
PRODUISONS
AUTREMENT



Présentation de la constitution du GT « santé »

Septembre 2016, l'**ASEPT** (*Association de Santé d'Éducation et de Prévention sur les Territoires BFC*) annexe de la MSA de Franche-Comté, sur demande de son CA lance le **1er Copil « Phyto et santé »**

- **Objectif** : développer une **approche multi partenariale** sur l'impact des produits phytos sur la santé

- **Composition du groupe** : **pluridisciplinaire**

Chercheurs en sciences humaines, médicale, écologique, agricole, communication + ARS +DRAAF +CRA + ville de Besançon + ATMO FC + association COMET AFCET

⇒ **Action envisagée** : sensibiliser et mettre en œuvre des pratiques qui soient facilement concrétisées dans une démarche de promotion de la santé et de prévention



Lien avec le plan Ecophyto II

- **Proposition DRAAF /ARS** : le COPIL intègre les GT de travail Ecophyto II et PRSE 3 pour plus de cohérence avec les programmes régionaux existants

- **Résultats** : le GT santé Écophyto = COPIL « santé et phytos » de l'ASEPT
 - Les pilotes seront l'ARS et l'ASEPT
 - La composition du GT « santé » sera identique à celle du COPIL
 - La coordinatrice de l'ASEPT, en tant que pilote de GT, participera aux instances Écophyto

Validation de principe à la dernière COREAMR par les partenaires Écophyto et Validation par les membres du COPIL « Santé et phytos » le 23/03/2017



Lien avec le PRSE 3

Actions prévues du GT

- Animer et coordonner le réseau multi-partenarial créé via le COPIL « santé et phytos » par l'ASEPT
- Faire le lien avec les autres GT Ecophyto (ASEPT +ARS)
- **Développer une étude pluridisciplinaire de type « recherche-action » par une nouvelle approche multipartenariale**
 - Phase d'exploration via des interviews semi directif des différents acteurs concernés par les Phytos
 - Phase de couplage et d'analyse des réponses (sous différents angles linguistique, sociologique ...)
 - Phase de communication et de prévention

➔ **Fiche action** « *Développer une nouvelle approche multi partenariale : santé et phytos* » portée par l'ASEPT et la DRAAF - Atelier 5 « Dynamique territoriale et synergie d'acteurs » dans le PRSE 3



Actions proposées

Actions prévues du GT

- Animer et coordonner le réseau multi-partenarial créé via le COPIL « santé et phytos » par l'ASEPT
- Faire le lien avec les autres GT Ecophyto (ASEPT +ARS)
- **Développer une étude pluridisciplinaire de type « recherche-action » par une nouvelle approche multipartenariale**
 - Phase d'exploration via des interviews semi directif des différents acteurs concernés par les Phytos
 - Phase de couplage et d'analyse des réponses (sous différents angles linguistique, sociologique ...)
 - Phase de communication et de prévention

ÉCOPHYTO

RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

**Groupe de travail transversal
« Recherche Développement
et Innovation »**



**AGRICULTURES
PRODUISONS
AUTREMENT**



Contexte

- **L'innovation au cœur des stratégies des politiques publiques et européennes**
- **Une feuille de route technique RDI (instruction technique du 17/05/2016)**
 - À réaliser par la CRA
 - Pour le 1^{er} janvier 2018



Modalités de concertation

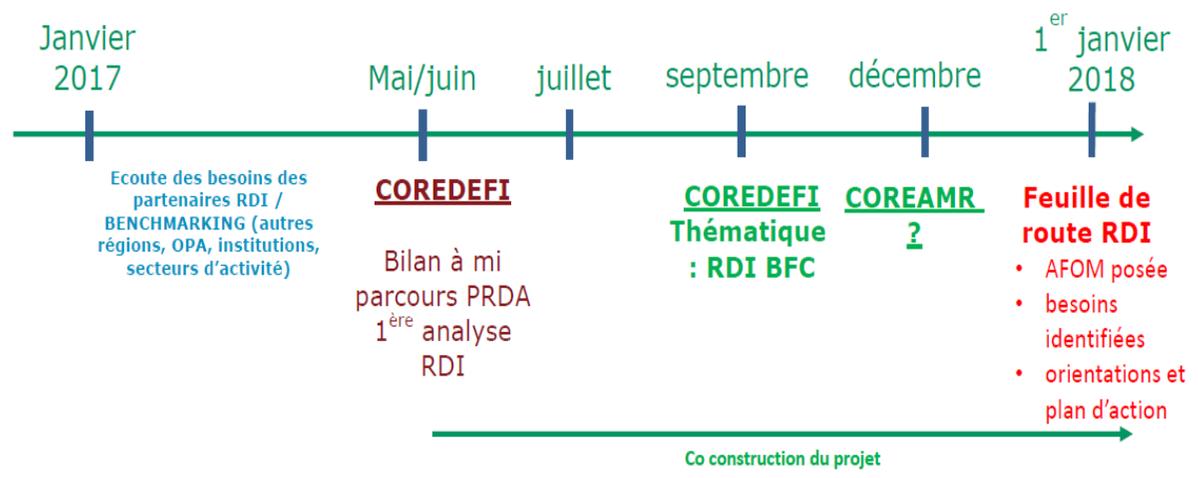
- **Rencontres individuelles des acteurs de la recherche de l'innovation et du développement**
 - Chambres départementales, INRA, ACTA, EPL, Artemis, Agronov'...
- **Discussions en COREDEFI (Comité d'Orientation Recherche Développement Formation, l'Innovation)**
 - présidé par la CRA (Stéphane Sauce)
- **Présentation de la feuille de route RDI en COREAMR « agro-écologie »**
- **Validation par le Préfet**



Calendrier

16/12/16

Feuille de route RDI région BFC Calendrier prévisionnel





Objectif

- **Avoir une coordination des travaux de R&D menés par les acteurs régionaux de la recherche et du développement**

→ **sur la réduction de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques (en milieu agricole),**

→ **en fonction des priorités dégagées par les feuilles de route régionales Ecophyto 2 et RDI**



Plan d'action

- **Concierter et coordonner les acteurs régionaux de la R&D sur la thématique Ecophyto 2**
- **Intégrer Ecophyto 2 comme un des enjeux dans la feuille de route RDI**
- **Tenir un état des lieux actualisé des travaux (et des résultats menés s'ils existent) par les acteurs régionaux sur la réduction de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques**

ÉCOPHYTO

RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

**Groupe de travail transversal
« Communication régionale »**



AGRICULTURES
PRODUISONS
AUTREMENT



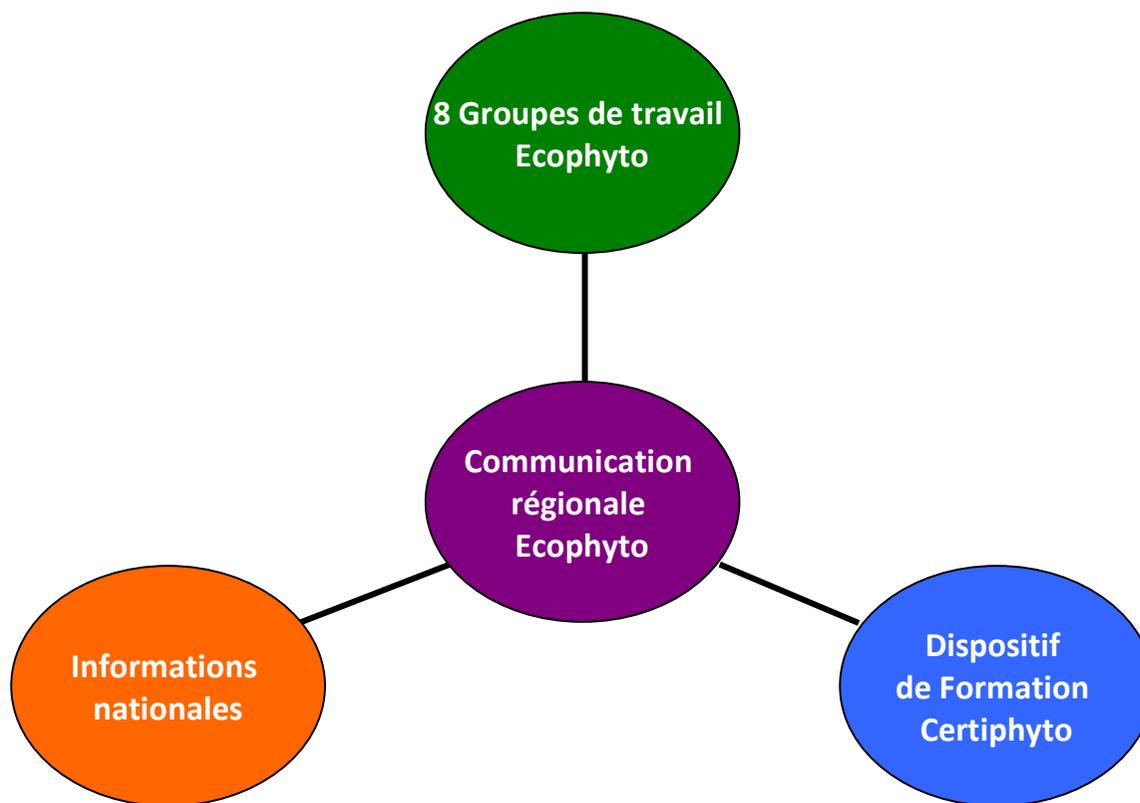
Fonctionnement

Mise en œuvre :

CRA /DRAAF

Crédits :

Appel à projets
communication régionale
(enveloppe déterminée
chaque année par le
national)



⇒ Validation en COREAMR des actions



Objectif N° 1

Lancer et suivre l'appel à projets « communication régionale Ecophyto »

En 2016 aap unique lancé sur la nouvelle région Bourgogne Franche-Comté.

XX actions déposées dont XX redirigées vers des financements agence de l'eau
28 actions retenues réalisées :

14 actions en zone non agricoles 14 actions en zone agricoles

Les actions étaient portées par 22 structures → 22 conventions CRA /porteurs signées.

L'enveloppe allouée à l'appel à projets 2016 était de 110 000€

XX 10 7347 euros ont finalement été engagés.



AAP Communication régionale 2017

Lancement de l'AAP Communication régionale 2017 effectué le 10 mars 2017
Liste de diffusion membres de la coreamr + communes BFC
Mise en ligne sur les sites DRAAF , DREAL et CRA

Clos le 3 avril.

- XX dossiers déposés
- XX dossiers recevables
- XX en ZNA
- XX dossiers en ZA

Les dossiers seront évalués lors du comité des financeurs du 14 avril

L'enveloppe allouée est de 58 460€ en 2017.

Montant total des demandes de subventions : XXX €



Objectif N °2

Etablir un plan de communication régional

A partir des propositions des GT de travail Ecophyto , des besoins du dispositif Certiphyto , des directives nationales ...

➔ Tableau de bord de suivi des actions à mettre en place

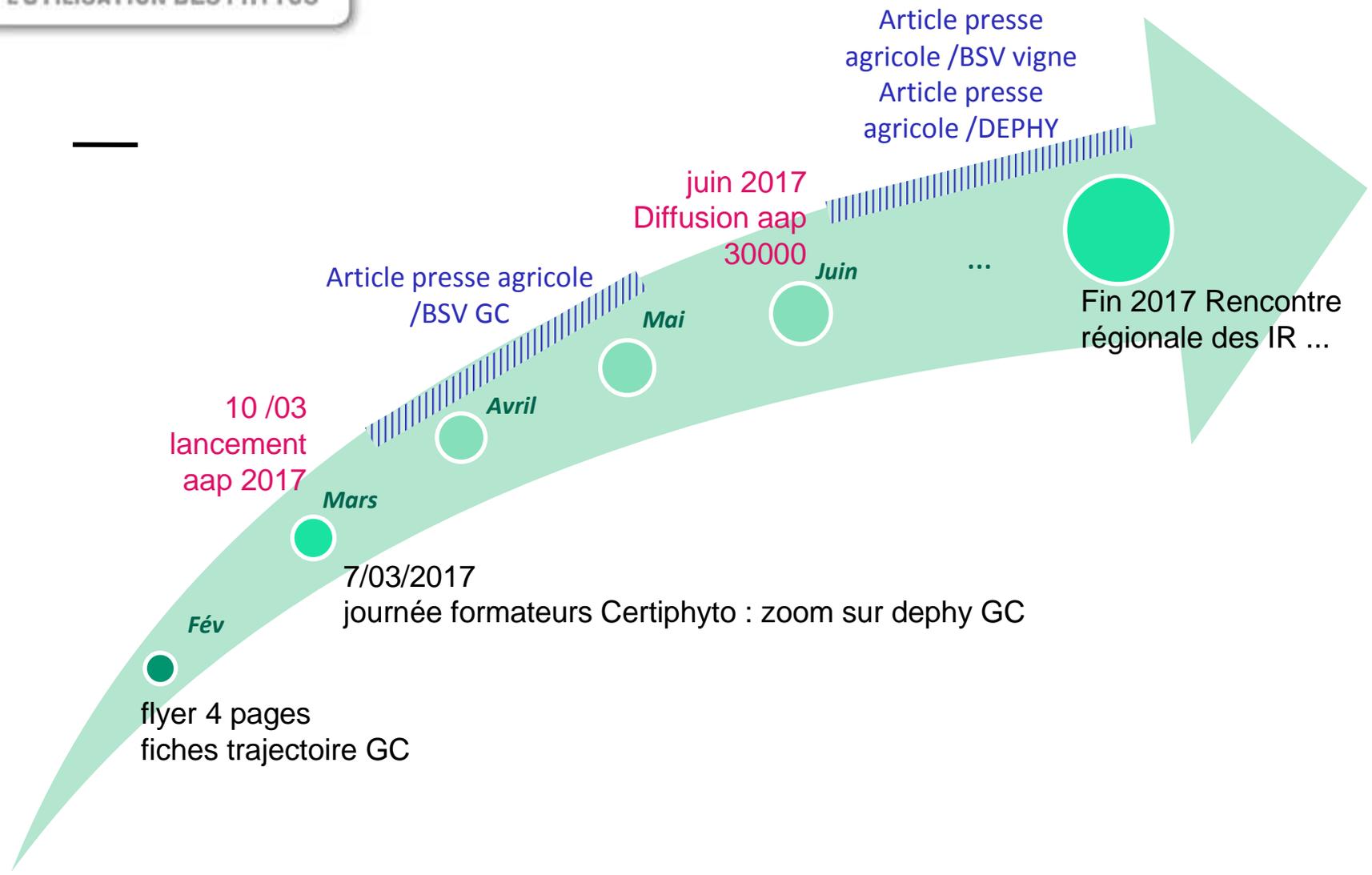
Groupe de travail lié	Actions	thématique (objet de l'action)	Echelle	externe / interne structures	cible	médias	période de réalisation	fait/pas fait	moyens €	contenu	remarque
tous	Flyer ECOPHYTO II - DEPHY certiphyto BSV	Plan ECOPHYTO II	régional	externe/intern e	tous publics agricoles	flyer papier	février	fait	0		à faire pour toutes les actions du plan ?

➔ Tableau de suivi des articles écrits pour la presse agricole locale

article	objet de l'article	Médias / presse	Période de publication	fait/pas fait
DEPHY	nouveauté	presse agri BFC	01/09/2016	fait
CERTIPHYTO	nouveauté		01/10/2016	fait
BSV				à faire
30000				à faire



Calendrier 2017



ÉCOPHYTO

RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

Groupe de travail transversal «Formation et Certiphyto»



AGRICULTURES
PRODUISONS
AUTREMENT



Le dispositif Certiphyto en BFC

Le certiphyto est désormais valable 5 ans pour toutes les spécialités.

Les primo-accédants doivent réussir un test informatisé pour obtenir leurs certificats.

En Bourgogne Franche Comté 33523 personnes ont été formées depuis 2010 dont 20097 agriculteurs

Certificat pour l'utilisation de produits phytopharmaceutiques (Certiphyto)	
Utilisation des produits phytopharmaceutiques dans la catégorie décideur	Non soumise à agrément
	Soumise à agrément
Utilisation des produits phytopharmaceutiques catégorie opérateur	
Mise en vente, vente des produits phytopharmaceutiques	
Conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques	



Groupe formation

Actions mise en place en Bourgogne-Franche-Comté:

- Une journée d'information et de formation à destination des formateurs Certiphyto en collaboration avec le SRAL et la chambre régionale d'agriculture
- Procédure d'inspection des livrets de formation :
Vérification des données réglementaires contenues dans les dossiers de formation par le Service Régional de l'alimentation

ÉCOPHYTO

RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

Conclusion



AGRICULTURES
PRODUISONS
AUTREMENT